



Rapport financier semestriel 2025





Sommaire

Rapport d'activité au 30 juin 2025	page 04
Comptes consolidés résumés au 30 juin 2025	page 24
Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	page 69
Attestation des personnes responsables	page 72



1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés	page 05
1.1. Principaux agrégats du compte de résultat	
1.2. Analyse des principaux postes du compte de résultat	
2. Situation financière et trésorerie du Groupe	page 12
2.1. Capitaux propres	
2.2. Endettement financier net	
2.3. Tableau des flux de trésorerie	
2.4. Financement et ressources de liquidité	
2.5. Restriction à l'utilisation des capitaux	
2.6. Sources de financement attendues	
3. Perspectives	page 16
4. Autres informations	page 17
4.1. Principes comptables	
4.2. Faits marquants de la période	
4.3. Principales transactions avec les parties liées	
4.4. Événements post-clôture	
4.5. Facteurs de risque	



1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés

1.1 Principaux agrégats du compte de résultat

L'Argentine est considérée comme une économie en hyperinflation au sens des normes IFRS. Ainsi, les dispositions de la norme IAS 29 - *Information financière dans les économies hyperinflationnistes* sont applicables dans les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2025 : la période comparative présentée inclut également l'ajustement lié à l'inflation.

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Évol. en %	Évol. en % à taux de change constants
Chiffre d'affaires hors taxes	41 755	40 619	2,8%	7,5%
Marge des activités courantes	8 195	7 898	3,8%	9,2%
<i>en % du chiffre d'affaires</i>	19,6%	19,4%		
Frais généraux et amortissements	(7 513)	(7 155)	5,0%	10,2%
Résultat opérationnel courant	681	743	(8,4)%	(0,1)%
<i>Résultat opérationnel courant avant amortissements (ROCCA)</i>	1 936	1 916	1,1%	6,3%
Résultat opérationnel courant après quote-part des sociétés mises en équivalence	695	757	(8,2)%	(0,1)%
Produits et charges non courants	(529)	(126)	320,9%	320,0%
Résultat opérationnel	166	632	(73,7)%	(63,8)%
Résultat financier	(308)	(430)	(28,4)%	(20,1)%
Impôts sur les résultats	(189)	(164)	14,9%	20,8%
Résultat net des activités poursuivies - part du Groupe	(371)	26	(1509,2)%	(1454,0)%
Résultat net des activités abandonnées - part du Groupe	(30)	(1)	2844,4%	2844,4%
Résultat net - part du Groupe	(401)	25	(1685,0)%	(1627,5)%
Cash-flow libre ¹	(1 224)	(900)		
Cash-flow libre net ²	(2 091)	(1 704)		
DETTE NETTE ³	6 989	5 418		

(1) Le cash-flow libre est le solde net de l'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et intérêts nets relatifs aux contrats de location, de la variation du besoin en fonds de roulement et des investissements opérationnels.

(2) Le cash-flow libre net correspond au cash-flow libre après coût de l'endettement financier net et paiements locatifs nets.

(3) La dette nette n'inclut pas les passifs et actifs relatifs aux contrats de location (cf. note 2.2).

Le chiffre d'affaires hors taxes du premier semestre 2025 s'élève à 41,8 milliards d'euros, soit une hausse de 2,8% à taux de change courants et de 7,5% à taux de change constants par rapport au premier semestre 2024.

Le résultat opérationnel courant avant amortissements (ROCCA) atteint 1 936 millions d'euros, en hausse de 1,1% à taux de change courants et de 6,3% à taux de change constants.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 681 millions d'euros, en baisse de (8,4)% à taux de change courants et stable à taux de change constants par rapport au premier semestre 2024.

Le résultat opérationnel non courant est une charge nette de (529) millions d'euros, contre une charge nette de (126) millions d'euros au titre du premier semestre 2024. Cette charge comprend principalement (i) la dépréciation des immobilisations corporelles, incorporelles et du *goodwill* de l'Italie pour (460) millions d'euros afin d'aligner la valeur des actifs à leur juste valeur (cf. note 4.4), (ii) la dépréciation partielle du *goodwill* polonais à hauteur de (50) millions d'euros (cf. note 6.1 des comptes consolidés), (iii) la sortie d'une quote-part du *goodwill* brésilien suite à des cessions d'actifs (cf. note 4.2.1.3), (iv) des coûts de restructuration suite aux mesures mises en œuvre dans les sièges et magasins en Espagne et en Italie, et (v) des provisions pour risques légaux dans certaines géographies du Groupe. Cette charge est partiellement compensée par les plus-values réalisées suite à la cession de 9,87 millions d'actions Carmila par voie de placement privé pour 45 millions d'euros



1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés

environ (cf. note 8.2 des comptes consolidés) et à la vente du portefeuille d'assurance-vie de Carrefour Banque en France pour 21 millions d'euros (cf. note 4.2.1.3), ainsi que par le résultat de cession en *sale and lease back* de l'immobilier de 8 supermarchés en France pour 9 millions d'euros (cf. note 4.2.1.3).

La charge financière nette s'établit à (308) millions d'euros, en amélioration de 122 millions d'euros par rapport au premier semestre 2024, reflétant principalement l'amélioration du résultat financier en Argentine (cf. note 1.2).

La charge d'impôt sur les résultats s'élève à (189) millions d'euros au premier semestre 2025, contre (164) millions d'euros au premier semestre 2024.

Le résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, ressort à (371) millions d'euros, contre 26 millions d'euros au premier semestre 2024.

Le résultat net des activités abandonnées, part du Groupe, s'élève à (30) millions d'euros, contre (1) million d'euros au premier semestre 2024.

En conséquence, le résultat net, part du Groupe, est une perte de (401) millions d'euros, contre un bénéfice de 25 millions d'euros au premier semestre 2024.

Le cash-flow libre s'élève à (1 224) millions d'euros contre (900) millions d'euros au premier semestre 2024. Le cash-flow libre net s'élève à (2 091) millions d'euros contre (1 704) millions d'euros au premier semestre 2024.

1.2 Analyse des principaux postes du compte de résultat

Les secteurs opérationnels correspondent aux pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités, regroupés en zones géographiques, auxquelles s'ajoutent les « fonctions globales » qui regroupent les holdings et autres sociétés hébergeant des activités de support administratif, financier et commercial.

Chiffre d'affaires HT par zone géographique

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Évol. en %	Évol. en % à taux de change constants
France	20 270	18 146	11,7%	11,7%
Europe (hors France)	11 269	11 289	(0,2)%	(0,3)%
Amérique latine	10 217	11 183	(8,6)%	8,6%
TOTAL	41 755	40 619	2,8%	7,5%

Le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires hors taxes de 41,8 milliards d'euros, en hausse de 2,8% à taux de change courants et de 7,5% à taux de change constants, et en hausse de +3,7% en comparable¹, par rapport au premier semestre 2024.

- En France, le chiffre d'affaires progresse de 11,7% au premier semestre 2025, bénéficiant de l'intégration des enseignes Cora et Match. En comparable, il progresse de +0,2%, avec une croissance de +2,1% au second trimestre (+2,3% LFL sur l'alimentaire et -0,3% LFL sur le non-alimentaire). Après un premier trimestre en retrait de -1,7% LFL, les investissements réalisés par le Groupe dans sa compétitivité depuis plusieurs trimestres portent leurs fruits avec des volumes positifs dans l'ensemble des formats. Ces investissements se sont poursuivis au premier semestre avec des vagues de baisse de prix

¹ La croissance à magasins comparables (« LFL ») est composée des ventes générées par les magasins ouverts depuis au moins 12 mois, fermetures temporaires exclues. Elle s'entend à changes constants, hors essence et hors effet calendaire, et hors impact IAS 29.



1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés

sur des centaines de produits clés et la refonte du programme de fidélité « Le Club Carrefour ».

- En Europe (hors France), le chiffre d'affaires est en léger recul de (0,3)% à taux de change constants, et en hausse de +1,3% en comparable par rapport au premier semestre 2024, reflétant les bons résultats de la politique commerciale et des investissements prix poursuivis tout au long du semestre. En Espagne, dans un marché porteur avec des volumes positifs, la bonne dynamique de l'activité se renforce (+2,2% LFL), soutenue par une nouvelle amélioration du positionnement prix. En Italie (-0,1% LFL), le chiffre d'affaires progresse au second trimestre (+1,6% LFL), dans un environnement de marché plus porteur, qui reste marqué par une pression concurrentielle élevée. Après un premier trimestre notamment marqué par une forte intensité concurrentielle, la Belgique affiche une croissance positive du chiffre d'affaires sur le semestre (+0,4% LFL) du fait d'une bonne performance sur le second trimestre (+1,9% LFL), touchant l'ensemble des formats et bénéficiant d'une reprise des volumes tirée par le succès des initiatives commerciales. En Roumanie (+2,7% LFL), Carrefour maintient une trajectoire positive et poursuit ses investissements dans la compétitivité. En Pologne (-1,1% LFL), le chiffre d'affaires affiche une amélioration séquentielle dans un marché qui reste compétitif sur le premier semestre (-0,3% LFL au second trimestre après -1,9% LFL au premier).
- En Amérique latine, le chiffre d'affaires progresse de 8,6% à taux de change constants et de +10,9% en comparable par rapport au premier semestre 2024. Au Brésil, le chiffre d'affaires affiche une progression de +4,8% à taux de change constants et de +4,9% en comparable, dans un marché marqué par une certaine prudence des consommateurs liée au niveau toujours élevé de l'inflation et à des taux d'intérêt au plus haut depuis 20 ans ; cette incertitude pèse sur les volumes. Le format *cash & carry* connaît une solide progression de +6,1% LFL au premier semestre 2025, reflétant la bonne performance à la fois sur les segments B2B et B2C, et les bons résultats des initiatives commerciales. Le format Retail affiche également une progression, avec une croissance comparable de +2,2% au premier semestre 2025. Les ventes en alimentaire sont particulièrement dynamiques (+5,9% LFL), traduisant le succès de la stratégie commerciale développée pour les clients B2B et compensant la performance des ventes non alimentaires (-3,8% LFL). L'amélioration continue de la satisfaction clients dans ce segment est tirée par l'image prix. En Argentine (+44,7% LFL), l'inflation a continué de ralentir tout au long du second trimestre, alors que les volumes sont restés sous pression. Dans ce contexte, Carrefour a enregistré de forts gains de parts de marché, à la fois en valeur et en volume, capitalisant sur son leadership affirmé en matière de prix.

Chiffre d'affaires HT par zone géographique – contribution au total du Groupe

(en %)	1er semestre 2025 ¹	1er semestre 2024
France	46,4%	44,7%
Europe (hors France)	25,8%	27,8%
Amérique latine	27,8%	27,5%
TOTAL	100%	100%

⁽¹⁾ à taux de change constants

A taux de change constants, la part du chiffre d'affaires réalisé à l'international est en recul à 53,6% contre 55,3% au premier semestre 2024, notamment du fait de l'augmentation du poids relatif de la France, qui bénéficie de l'intégration des enseignes Cora et Match.



1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés

Résultat opérationnel courant par zone géographique

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Évol. en %	Évol. en % à taux de change constants
France	264	286	(8,0)%	(8,0)%
Europe (hors France)	80	84	(4,6)%	(3,8)%
Amérique latine	366	417	(12,2)%	2,5%
Fonctions globales	(28)	(44)	(35,3)%	(34,7)%
TOTAL	681	743	(8,4)%	(0,1)%

Au premier semestre 2025, le résultat opérationnel courant s'établit à 681 millions d'euros, contre 743 millions d'euros au premier semestre 2024, soit un repli de (62) millions d'euros, dont (62) millions d'euros d'effet de change et (80) millions d'euros environ liés à l'intégration des enseignes Cora et Match en France.

Le résultat opérationnel courant de la France s'établit à 264 millions d'euros au premier semestre 2025, en recul de (8,0)% par rapport à l'année dernière. Le repli est entièrement lié à l'impact négatif de l'intégration des enseignes Cora et Match à hauteur de (80) millions d'euros environ. Hors l'intégration de ces enseignes, le résultat opérationnel courant progresse de +20,0% (+57 millions d'euros), avec une marge opérationnelle en hausse de +34 pbs à 1,9%. Cette évolution traduit à la fois la bonne performance commerciale, la constante discipline en matière de coûts et la progression dans l'exécution des différentes initiatives du plan Carrefour 2026.

Le résultat opérationnel courant de la zone Europe (hors France) est globalement stable, à 80 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 84 millions d'euros au premier semestre 2024. L'Espagne affiche une solide progression de son résultat opérationnel courant de +9,4%, tiré par une bonne performance commerciale. La Pologne est pénalisée par l'intensification des investissements dans la compétitivité dans un environnement concurrentiel toujours tendu.

Le résultat opérationnel courant de l'Amérique latine s'élève à 366 millions d'euros, contre 417 millions d'euros au premier semestre 2024, pénalisé par des effets de change négatifs. Au Brésil, le résultat opérationnel courant est en repli de (7,1)% à 340 millions d'euros contre 366 millions d'euros au premier semestre 2024. À taux de change constants, il progresse de +6,5%, tiré par la solide performance d'Atacadão et une bonne maîtrise des coûts. L'activité de services financiers affiche également une progression de son résultat opérationnel courant à taux de change constants. En Argentine, le résultat opérationnel courant ressort à 26 millions d'euros contre 51 millions d'euros au premier semestre 2024.

Amortissements

Les amortissements des immobilisations et immeubles de placement se sont élevés à (695) millions d'euros au premier semestre 2025, contre (654) millions d'euros au premier semestre 2024.

Les amortissements des droits d'utilisation (IFRS 16) des immobilisations corporelles et immeubles de placement se sont élevés à (413) millions d'euros au premier semestre 2025 contre (378) millions d'euros au premier semestre 2024.

En prenant en compte les amortissements des immobilisations logistiques et des droits d'utilisation (IFRS 16) des immobilisations logistiques inclus dans le coût des ventes, le total des amortissements comptabilisés au compte de résultat s'élève à (1 255) millions d'euros au premier semestre 2025, contre (1 173) millions d'euros au premier semestre 2024.



1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés

Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence

La quote-part revenant au Groupe dans le résultat net des entités mises en équivalence est un bénéfice de 14 millions d'euros, tout comme au premier semestre 2024.

Produits et charges non courants

Sont comptabilisés en produits et charges non courants certains éléments significatifs à caractère inhabituel de par leur nature et leur fréquence tels que les dépréciations d'actifs non courants, les résultats de cession d'actifs non courants, des coûts de restructuration et des charges et produits liées à des réestimations de risques d'origine ancienne, sur la base d'informations ou d'éléments dont le Groupe a eu connaissance au cours de la période.

Le résultat non courant du premier semestre 2025 est une charge nette de (529) millions d'euros et se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024
Résultat de cession d'actifs	132	37
Coûts de restructuration	(65)	(77)
Autres produits et charges non courants	(42)	(2)
Résultat non courant avant dépréciations et pertes sur actifs	25	(42)
Dépréciations et pertes sur actifs	(554)	(84)
<i>dont dépréciations et pertes sur goodwill</i>	<i>(96)</i>	<i>(44)</i>
<i>dont dépréciations et pertes sur actifs corporels et incorporels et autres</i>	<i>(458)</i>	<i>(40)</i>
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	(529)	(126)
Dont :		
<i>total des produits non courants</i>	<i>225</i>	<i>302</i>
<i>total des charges non courantes</i>	<i>(754)</i>	<i>(428)</i>

Résultat de cession d'actifs

Le résultat de cession d'actifs immobilisés comprend principalement les plus-values réalisées suite à la cession de 9,87 millions d'actions Carmila par voie de placement privé pour 45 millions d'euros environ (cf. note 8.2 des comptes consolidés) et à la vente du portefeuille d'assurance-vie de Carrefour Banque en France pour 21 millions d'euros (cf. note 4.2.1.3), ainsi que le résultat de cession en *sale and lease back* de l'immobilier de 8 supermarchés en France pour 9 millions d'euros (cf. note 4.2.1.3). Il inclut par ailleurs des plus et moins-values réalisées dans le cadre de diverses cessions d'actifs (murs, terrains, fonds de commerce de magasins), notamment au Brésil et à des franchisés en France.

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration comptabilisés sur le premier semestre 2025 correspondent principalement aux mesures mises en œuvre dans les sièges et magasins en Espagne et en Italie.

Autres produits et charges non courants

Les autres produits et charges non courants enregistrés au cours du premier semestre 2025 comprennent essentiellement des provisions pour risques légaux dans certaines géographies du Groupe.

Dépréciations et pertes sur actifs

Les dépréciations et pertes sur actifs enregistrées au cours du premier semestre 2025 comprennent essentiellement (i) la dépréciation des immobilisations corporelles, incorporelles et du *goodwill* de l'Italie pour (460) millions d'euros afin d'aligner la valeur des actifs à leur juste valeur (cf. note 4.4), et (ii) la dépréciation partielle du *goodwill* polonais à hauteur de (50) millions d'euros (cf. note 6.1 des comptes consolidés), ainsi que la sortie d'une quote-part du *goodwill* brésilien pour (20) millions d'euros suite aux cessions des murs de magasins non rentables fermés au cours de la



1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés

période (cf. note 4.2.1.3). Elles incluent également l'impact lié à diverses dépréciations et mises au rebut d'actifs en France et au Brésil.

Rappel des principaux éléments comptabilisés au premier semestre 2024

Le résultat de cession d'actifs immobilisés était principalement composé du résultat de cession de 17 supermarchés en France, dont 16 reloués via un *sale and lease back*. Il incluait par ailleurs des plus et moins-values réalisées dans le cadre de diverses cessions d'actifs (murs, terrains, fonds de commerce de magasins), notamment à des franchisés en France.

Les coûts de restructuration correspondaient principalement aux mesures mises en œuvre dans les sièges et magasins en Espagne, en Italie, en Belgique et au Brésil.

Les autres produits et charges non courants comprenaient essentiellement des provisions pour risques fiscaux et légaux dans certaines géographies du Groupe, globalement compensées par des reprises de provisions au Brésil notamment pour risques fiscaux liés aux crédits ICMS suite à prescriptions ou apport à des programmes d'amnisties.

Les dépréciations et pertes sur actifs comprenaient enfin la sortie d'une quote-part du *goodwill* belge suite à la cession de 7 fonds de commerce de magasins ex-Alma et du *goodwill* brésilien suite aux cessions des murs de magasins non rentables fermés au cours de la période. Elles incluaient également l'impact lié à diverses dépréciations et mises au rebut d'actifs au Brésil et en Espagne.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel s'établit en conséquence à 166 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 632 millions d'euros au premier semestre 2024.

Résultat financier

Le résultat financier est une charge nette de (308) millions d'euros, soit (0,7)% du chiffre d'affaires au premier semestre 2025, contre (1,1)% au premier semestre 2024.

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024
Coût de l'endettement financier net	(210)	(198)
Intérêts nets relatifs aux contrats de location	(119)	(111)
Autres produits et charges financiers	21	(121)
TOTAL	(308)	(430)

Le coût de l'endettement financier net s'élève à (210) millions d'euros, en légère hausse par rapport au premier semestre 2024, résultant d'effets opposés. D'une part, une amélioration en Argentine, les placements ayant été effectués à des taux d'intérêt très proches des taux d'inflation constatés dans le pays au cours du premier semestre 2025, alors qu'ils avaient été effectués à des taux d'intérêt très inférieurs aux taux d'inflation au cours du premier semestre 2024. D'autre part, une détérioration du coût de l'endettement financier net au Brésil, du fait de la hausse des taux d'intérêt CDI (*Certificado de Deposito Interbancário*), initiée depuis novembre 2024, ainsi qu'une détérioration en Europe, du fait de la hausse des coupons obligataires et des volumes empruntés consécutive à l'acquisition des enseignes Cora et Match.

Par ailleurs, en application de la norme IFRS 16, le résultat financier intègre également les charges d'intérêts relatives aux contrats de location ainsi que les produits d'intérêts relatifs aux contrats de sous-location financière. La hausse de ces intérêts nets reflète notamment l'impact de l'intégration des enseignes Cora et Match (juillet 2024) et de certains magasins Casino (mai 2024) en France.

En ce qui concerne les autres produits et charges financiers, ils correspondent pour l'essentiel à l'impact de l'hyperinflation en Argentine (norme IAS 29), aux taxes sur les transactions financières en Amérique latine, aux intérêts sur des contentieux fiscaux et sociaux (essentiellement au Brésil), et aux charges d'intérêts relatives au passif au titre des prestations définies.



1. Analyse de l'activité et des résultats consolidés

La forte augmentation observée au cours du premier semestre 2025 reflète (i) un produit financier lié à la reconnaissance par les filiales brésiliennes d'intérêts sur des crédits ICMS relatifs à des exercices antérieurs au cours du premier semestre 2025, (ii) une amélioration du montant de l'ajustement d'hyperinflation en Argentine qui représente un léger produit sur le premier semestre 2025 contre une charge importante sur le premier semestre 2024, bénéficiant du fort reflux de l'inflation sur la période, et (iii) l'absence de la charge financière liée à l'achat/revente de titres financiers ayant permis le versement en dollars américains de dividendes par la filiale argentine constatée au cours du premier semestre 2024.

Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats s'élève à (189) millions d'euros au premier semestre 2025, soit un taux effectif d'impôt négatif de (133)% (contre (164) millions d'euros au premier semestre 2024 correspondant à un taux effectif d'impôt de 82%).

Le taux effectif d'impôt du premier semestre 2025 a surtout été défavorablement impacté par l'absence d'effet impôt relatif à des dépréciations d'actifs corporels et incorporels (y compris *goodwill*) en Italie (cf. note 4.4).

Le taux effectif d'impôt du premier semestre 2025 a également été impacté par une contribution exceptionnelle de 41,2% de l'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à trois milliards d'euros en France.

Les taux effectifs d'impôts des premiers semestres 2025 et 2024 ont été défavorablement impactés par (i) l'absence de reconnaissance d'impôts différés actifs principalement au Brésil (chez certaines filiales de Grupo BIG et chez Carrefour Brésil), et en Italie, (ii) l'absence d'effet impôt relatif aux dépréciations et sorties de *goodwill* et (iii) la non déductibilité de certaines provisions pour risques.

A contrario, le taux effectif d'impôt du premier semestre 2025 a été favorablement impacté par (i) la plus-value de cession des titres mis en équivalence Carmila, (ii) la reconnaissance d'impôts différés actifs chez la filiale *cash & carry* ex-Grupo BIG au Brésil depuis la clôture des comptes consolidés au 31 décembre 2024 et (iii) la reconnaissance de crédits ICMS relatifs à des exercices antérieurs au Brésil.

Hormis ces éléments, le taux effectif d'impôt du premier semestre 2025 reflète la répartition géographique des résultats avant impôts, en l'absence d'autre élément significatif distordant la preuve d'impôt.

Par ailleurs, le caractère probable de la recouvrabilité des impôts différés actifs reconnus dans le bilan consolidé au 31 décembre 2024 a été confirmé au 30 juin 2025 en se basant notamment sur la comparaison de la performance pour les différents pays entre le budget et le dernier atterrissage.

Participations ne donnant pas le contrôle

La part de résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle s'est élevée à 40 millions d'euros au premier semestre 2025, contre 11 millions d'euros au premier semestre 2024.

Résultat net des activités poursuivies – Part du Groupe

En conséquence des éléments décrits ci-dessus, le résultat net des activités poursuivies, part du Groupe, est une perte de (371) millions d'euros au premier semestre 2025, contre un bénéfice de 26 millions d'euros au premier semestre 2024.

Résultat net des activités abandonnées – Part du Groupe

Le résultat net des activités abandonnées, part du Groupe, s'élève à (30) millions d'euros au premier semestre 2025, contre (1) million d'euros au premier semestre 2024.



2. Situation financière et trésorerie du Groupe

2.1 Capitaux propres

Les capitaux propres s'élèvent à 10 970 millions d'euros au 30 juin 2025, contre 12 484 millions d'euros au 31 décembre 2024, soit une diminution de (1 514) millions d'euros.

Cette diminution s'explique principalement par les mouvements suivants :

- le résultat net de la période, soit (361) millions d'euros ;
- les autres éléments du résultat global, après impôt, à hauteur de (138) millions d'euros, qui reflètent la variation défavorable des écarts de conversion suite à la dépréciation significative du peso argentin par rapport au 31 décembre 2024, en partie compensée par le produit lié au retraitement d'hyperinflation en Argentine ;
- les dividendes au titre de l'exercice 2024 pour un montant total de (814) millions d'euros, dont (812) millions d'euros aux actionnaires de Carrefour SA (entièrement versés en numéraire) et (2) millions d'euros aux détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle ;
- la taxe exceptionnelle sur les réductions de capital par annulation de titres de (60) millions d'euros ;
- l'acquisition de l'intégralité des actions en circulation de Carrefour Brésil pour (150) millions d'euros (y compris frais). Le Groupe, qui détenait 67,4% de Carrefour Brésil au 31 décembre 2024, a décidé d'augmenter sa participation à 100%. En contrepartie des actions Carrefour Brésil détenues, les actionnaires minoritaires ont reçu le 2 juin 2025 un montant global de 140 millions d'euros environ en numéraire ainsi que 58 345 601 actions Carrefour SA émises à cette occasion, représentant un montant de 767 millions d'euros.



2. Situation financière et trésorerie du Groupe

2.2 Endettement financier net

La dette nette du Groupe s'établit à 6 989 millions d'euros au 30 juin 2025 contre 3 780 millions d'euros au 31 décembre 2024. La variation de la dette nette entre le 31 décembre et le 30 juin s'explique par la saisonnalité de l'activité, la dette nette de fin d'année étant structurellement plus faible du fait du volume d'affaires important enregistré au mois de décembre.

Elle s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires	8 803	8 107
Autres emprunts et dettes financières	1 740	1 712
Billets de Trésorerie	1 750	991
Total des dettes financières hors dérivés passifs	12 293	10 811
Dérivés passifs	74	7
TOTAL DES DETTES	12 368	10 818
<i>dont dettes à plus d'un an</i>	8 326	7 589
<i>dont dettes à moins d'un an</i>	4 042	3 229
Autres actifs financiers courants ¹	357	474
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 021	6 564
TOTAL DES PLACEMENTS	5 378	7 038
DETTE NETTE	6 989	3 780

(1) Ce poste n'inclut pas les créances de sous-location financière – part à moins d'un an (cf. note 12.2.5 des comptes consolidés au 30 juin 2025).

Les dettes financières du Groupe (hors dérivés) ont des échéances réparties dans le temps (jusqu'en 2033 pour la tranche obligataire à échéance la plus longue) et présentent ainsi un profil de remboursement équilibré sur les années à venir :

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
À moins d'un an	3 968	3 222
Entre 1 et 2 ans	1 791	1 709
Entre 2 et 5 ans	3 851	3 836
Au-delà de 5 ans	2 683	2 044
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (HORS DÉRIVÉS PASSIFS)	12 293	10 811

La trésorerie disponible pour le Groupe s'établit à 5 021 millions d'euros au 30 juin 2025, contre 6 564 millions d'euros au 31 décembre 2024, soit une diminution de (1 544) millions d'euros.



2. Situation financière et trésorerie du Groupe

2.3 Tableau des flux de trésorerie

L'endettement net augmente de (3 210) millions d'euros au premier semestre 2025, contre une augmentation de (2 858) millions d'euros au premier semestre 2024. Cette variation s'analyse comme suit à partir du tableau des flux de trésorerie simplifié du Groupe pour la période :

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Variation
DETTE NETTE D'OUVERTURE	(3 780)	(2 560)	(1 220)
Autofinancement	1 683	1 503	180
Variation du besoin en fonds de roulement	(2 142)	(1 883)	(259)
Variation des encours sur crédit à la consommation	(141)	88	(229)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation - total	(600)	(291)	(309)
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(575)	(659)	85
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles - liées à l'activité	184	239	(55)
Variation des créances et dettes sur acquisitions et cessions d'immobilisations	(233)	(189)	(44)
Cash-flow libre	(1 224)	(900)	(324)
Paiements locatifs (dont intérêts) nets des paiements reçus de la sous-location financière	(655)	(606)	(49)
Coût de l'endettement financier net	(210)	(198)	(12)
Cash-flow libre net	(2 091)	(1 704)	(386)
Investissements financiers	(189)	(158)	(31)
Cessions de titres	180	7	173
Rachat d'actions propres	(1)	34	(35)
Augmentation / (Réduction) de capital de Carrefour SA	(60)	(483)	422
Augmentation de capital souscrite par les participations ne donnant pas le contrôle	6	42	(36)
Dividendes versés	(817)	(617)	(200)
Autres (y compris effet de change)	(238)	21	(259)
Diminution / (Augmentation) de l'endettement net	(3 210)	(2 858)	(351)
DETTE NETTE DE CLÔTURE	(6 989)	(5 418)	(1 571)

Au premier semestre 2025, le cash-flow libre net s'élève à (2 091) millions d'euros (contre (1 704) millions d'euros au premier semestre 2024) et provient principalement des éléments suivants :

- l'autofinancement s'établit à 1 683 millions d'euros, en progression de 180 millions d'euros par rapport au premier semestre 2024. Cette hausse s'explique principalement par l'évolution favorable des autres produits et charges financiers (cf. note 1.2 résultat financier) et l'amélioration du ROCD dans une moindre mesure ;
- le besoin en fonds de roulement s'élève à (2 142) millions d'euros contre (1 883) millions d'euros au premier semestre 2024 et s'explique notamment par le ralentissement de l'inflation en Argentine et un effet périmètre avec l'intégration des magasins Cora et Match en France à partir du 1^{er} juillet 2024 ;
- la dégradation de (229) millions d'euros de la variation des encours sur crédit à la consommation traduit essentiellement moins de refinancements contractés au Brésil au cours du premier semestre 2025 ainsi qu'en Europe grâce notamment à la cession par Carrefour Banque de son portefeuille d'assurance-vie en France (cf. note 4.2.1.3) ;
- la hausse des paiements locatifs de (50) millions d'euros s'explique par les indexations de loyers, des effets de périmètre (acquisition de Supercor en Espagne, intégration des magasins Casino ainsi que des enseignes Cora et Match en France) et les opérations de *sale and lease back* réalisées en Espagne et en France en 2024 et début 2025.



2. Situation financière et trésorerie du Groupe

2.4 Financement et ressources de liquidité

Les principales actions menées par le Groupe afin de conforter la liquidité consistent à :

- promouvoir une politique de financement prudente permettant de disposer d'une notation de crédit rendant possible l'accès aux marchés obligataires et de billets de trésorerie ;
- maintenir une présence sur le marché obligataire en émettant de manière régulière, principalement sur les marchés Euro, en vue de disposer d'un échéancier obligataire équilibré. Le programme *Euro Medium Term Notes* (EMTN) dispose d'une capacité de 12 milliards d'euros ;
- utiliser le programme de billets de trésorerie du Groupe déposé à la Banque de France enregistré à Paris avec une capacité d'émission de 5 milliards d'euros ;
- maintenir des facilités de crédit bancaire à moyen terme disponibles et utilisables au gré des besoins du Groupe.

Les principales opérations du premier semestre 2025 ont été les suivantes :

- deux émissions obligataires de 500 millions d'euros chacune dites *Sustainability-Linked*, indexées sur deux objectifs liés aux émissions de gaz à effet de serre, le premier portant sur les scopes 1 et 2, et le deuxième sur les achats de biens et de services auprès du scope 3, la première ayant une maturité de 5,5 ans (échéance juin 2030) et un coupon de 3,25%, et la deuxième une maturité de 4 ans (échéance mai 2029) et un coupon de 2,875% ;
- une émission obligataire de 650 millions d'euros dite *Sustainability-Linked*, indexée sur un premier objectif lié aux émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1 et 2, et un deuxième portant sur le nombre de fournisseurs du Groupe engagés dans une stratégie pour le climat, d'une maturité de 7,9 ans (échéance mai 2033) et d'un coupon de 3,75% ;
- le rachat pour un montant de 200 millions d'euros d'une partie de sa souche d'obligations existantes de 1 milliard d'euros, d'un coupon de 2,625% et arrivant à échéance en décembre 2027 ;
- le remboursement d'un emprunt obligataire d'un montant de 750 millions d'euros, d'une maturité de 10 ans et d'un coupon de 1,25%.

D'autres opérations de financement ont été menées par la filiale brésilienne Atacadão au cours du premier semestre 2025. Ces opérations sont détaillées dans la note 4.2.2.

Au 30 juin 2025, le Groupe est noté BBB perspective stable par Standard & Poor's.

Le Groupe bénéficie d'un bilan et d'une liquidité solides à fin juin 2025. La maturité moyenne du socle obligataire de Carrefour SA s'établit à 4,2 ans à fin juin 2025 contre 3,8 ans à fin décembre 2024 et 3,9 ans à fin juin 2024.

2.5 Restriction à l'utilisation des capitaux

Dans le cadre de son activité internationale, Carrefour n'a pas de restriction importante sur sa capacité à accéder ou utiliser ses actifs et régler ses passifs autres que celles résultant du cadre réglementaire dans lequel ses filiales opèrent. Les autorités de supervision locales peuvent imposer aux filiales bancaires de garder un certain niveau de capital et de liquidité, de limiter leur exposition à d'autres parties du Groupe et de se conformer à certains ratios.

Au 30 juin 2025, tout comme au 31 décembre 2024, il n'y pas de liquidité soumise à restriction.

2.6 Sources de financement attendues

Pour faire face à ses engagements, Carrefour peut recourir à son cash-flow libre net et lever de la dette en ayant recours à ses programmes EMTN et de billets de trésorerie, ou enfin à ses lignes de crédit.



3. Perspectives

Les objectifs du Groupe à horizon 2026, ainsi que les situations à fin 2024 et au premier semestre 2025, sont présentés ci-dessous :

Objectifs opérationnels	Fin 2024	1 ^{er} semestre 2025	Objectif 2026
Chiffre d'affaires réalisé via des produits à marque Carrefour	37% du CA alimentaire	37,4% du CA alimentaire	40% du CA alimentaire
Ouvertures de magasins de proximité	+1 556 vs. 2022	+2 068 vs. 2022	+2 400 vs. 2022
Ouvertures de magasins Atacadão	+110 vs. 2022	+114 vs. 2022	>+200 vs. 2022

Objectifs ESG	Fin 2024	1 ^{er} semestre 2025	Objectif 2026
Chiffre d'affaires en produits certifiés durables	6,2 Mds€	3,7 Mds€	8 Mds€
Top 100 fournisseurs avec une trajectoire à 1,5°C	53%	63%	100%
Employés en situation de handicap	14 290	14 507	15 000

Objectifs financiers	Fin 2024	1 ^{er} semestre 2025	Objectif 2026
GMV e-commerce	5,9 Mds€	3,4 Mds€ (+16%)	10 Mds€
Plan d'économies de coûts	1 240 M€	610 M€	4,2 Mds€ ¹ (cumul 2023-2026)
Cash-flow libre net ²	1 457 M€	-386 M€ vs. N-1	>1,7 Md€
Investissements (Capex)	1 772 M€	575 M€	2,0 Mds€/an
Croissance du dividende numéraire	+6% (0,92€/action)	-	>+5%/an

(1) Objectif de l'année 2025 revu à 1,2 milliard d'euros (contre 1,0 milliard d'euros initialement).

(2) Le cash-flow libre net correspond au cash-flow libre après coût de l'endettement financier net et paiements locatifs nets. Il s'entend après décaissement des charges exceptionnelles.



4. Autres informations

4.1 Principes comptables

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2025 sont identiques à celles retenues pour les comptes consolidés au 31 décembre 2024, à l'exception d'amendements de normes dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025 et qui sont les suivants :

- Amendements à IAS 21 – *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* : absence de convertibilité d'une monnaie étrangère à une date d'évaluation ; estimation du taux de change au comptant.

L'application de ces textes n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2025.

Normes, amendements et interprétations publiés mais d'application au plus tôt au 1^{er} janvier 2026

Normes, amendements et interprétations	Date d'application ⁽¹⁾
Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – <i>Classification et évaluation des instruments financiers ; Contrats relatifs à la production d'électricité dont la source est renouvelable</i>	1 ^{er} janvier 2026
IFRS 18 – <i>Présentation des états financiers et informations à fournir</i>	1 ^{er} janvier 2027
IFRS 19 – <i>Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : informations à fournir</i>	1 ^{er} janvier 2027

(1) Sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne.

L'analyse des incidences de l'application de la norme IFRS 18 est en cours.
Le Groupe ne s'attend pas à des impacts significatifs concernant les autres textes.
Le Groupe n'a par ailleurs pas appliqué de textes par anticipation.



4.2 Faits marquants de la période

4.2.1 Principales variations de périmètre

4.2.1.1 Principales acquisitions finalisées au cours du premier semestre 2025

Acquisition de l'intégralité des actions en circulation de Carrefour Brésil

Le 11 février 2025, le Groupe a annoncé son intention d'acquérir les actions détenues par les actionnaires minoritaires de sa filiale brésilienne, *Grupo Carrefour Brasil* (« Carrefour Brésil »), et de la retirer de la Bourse de São Paulo par le biais d'une fusion d'actions (*Incorporação de Ações*). Le 3 avril 2025, le Groupe a relevé son offre.

Le Groupe, qui détenait 67,4% de Carrefour Brésil, a décidé d'augmenter sa participation à 100%, reflétant ainsi sa confiance dans la trajectoire de croissance de sa filiale, et sa conviction quant à son potentiel de création de valeur. Par ailleurs, la sortie de la cote permettra une gestion plus agile et un accent renforcé sur l'exécution des opérations. Carrefour réaffirme ainsi son engagement envers le Brésil et continuera à investir dans la croissance et le développement de ses activités dans le pays.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Carrefour Brésil tenue le 25 avril 2025, environ 59% des actionnaires minoritaires ont voté en faveur de l'opération.

Les actionnaires minoritaires se sont vus proposer trois options en échange de leurs actions :

- 15% d'entre eux ont choisi de recevoir 8,50 réals en numéraire par action de Carrefour Brésil ;
- 85% d'entre eux ont choisi de recevoir une action Carrefour SA pour 9,96 actions de Carrefour Brésil ;
- 0,01% d'entre eux ont choisi une combinaison des deux précédentes options, soit 4,25 réals en numéraire par action de Carrefour Brésil plus 1 action Carrefour SA pour 19,92 actions de Carrefour Brésil.

En contrepartie des actions Carrefour Brésil détenues, les actionnaires minoritaires ont reçu le 2 juin 2025 un montant global de 140 millions d'euros environ en numéraire (options 1 et 3) ainsi que 58 345 601 actions Carrefour SA émises à cette occasion (options 2 et 3).

S'agissant d'une transaction avec des minoritaires, les impacts de cette opération ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés, conduisant à la réduction des intérêts minoritaires à hauteur de (1 040) millions d'euros et l'augmentation de la part du Groupe de 891 millions d'euros (y compris les frais associés).

Par ailleurs, la couverture de l'acquisition des intérêts minoritaires par le biais de *Non-deliverable forwards* et *options* a entraîné l'enregistrement d'un gain de 8 millions d'euros en autres produits et charges financiers au cours du premier semestre 2025 (la comptabilité de couverture n'étant pas permise en IFRS dans ce contexte).

4.2.1.2 Suivi des acquisitions réalisées en 2024 – détermination des prix d'achat et des bilans d'ouverture définitifs

Enseignes Cora et Match ainsi que la centrale d'achat Provera (France)

Carrefour avait annoncé le 12 juillet 2023 la conclusion d'un accord avec le groupe Louis Delhaize en vue de l'acquisition des enseignes Cora et Match et de la centrale d'achat Provera en France. Ces deux enseignes opèrent respectivement 60 hypermarchés et 115 supermarchés et emploient près de 24 000 personnes. Cette acquisition permet au Groupe de réaffirmer son *leadership* dans la distribution alimentaire en France, avec une très forte complémentarité géographique des magasins, notamment dans les régions Grand Est et Nord.

La transaction s'est réalisée sur la base d'une valeur d'entreprise de 1,05 milliard d'euros. Elle intègre le rachat des murs de 55 hypermarchés et 77 supermarchés.

Le 6 juin 2024, l'Autorité de la concurrence française avait décidé d'accorder à Carrefour une dérogation à l'effet suspensif du contrôle des concentrations permettant l'acquisition des enseignes Cora et Match, sans attendre le terme de son analyse concurrentielle. Suivant cette dérogation, le



4. Autres informations

closing de l'acquisition est intervenu le 1^{er} juillet 2024. En rachetant les titres de Delparef et Provera, les sociétés mères, le Groupe a acquis les enseignes Cora et Match en France.

Le paiement des titres avait été effectué intégralement en numéraire le 1^{er} juillet 2024 pour un montant provisoire de 1 180 millions d'euros.

Évolutions en 2025

Le 13 mars 2025, l'Autorité de la concurrence a autorisé le groupe Carrefour à prendre le contrôle des enseignes Cora et Match ainsi que de la centrale d'achat Provera sous réserve de la mise en œuvre de remèdes dans sept zones de chalandise. Ces remèdes vont consister dans la cession de sept magasins (dont trois hypermarchés Cora et un supermarché Match acquis ainsi qu'un hypermarché et deux supermarchés du parc historique) et la résiliation du contrat de franchise d'un huitième ; les actifs de ces sept magasins ont donc été classés en « actifs détenus en vue de leur vente » au 30 juin 2025, conformément à la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, pour un montant de 30 millions d'euros environ. S'agissant des passifs liés à ces magasins, ils ne sont pas significatifs.

Postérieurement à la clôture du 30 juin 2025, soit le 10 juillet 2025, Carrefour a annoncé la signature d'accords avec la Coopérative U et avec Intermarché en vue de la cession de ces sept magasins (cf. note 4.4).

Les flux de la période (c'est-à-dire les opérations des enseignes Cora et Match ainsi que de la centrale d'achat Provera) sont intégrés dans le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie consolidés du premier semestre 2025. Sur cette période, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel du périmètre acquis s'élèvent environ à 2 350 millions d'euros et (75) millions d'euros respectivement.

Par ailleurs, les discussions menées entre le vendeur (Louis Delhaize) et l'acheteur (Carrefour France) en application des clauses du contrat d'acquisition ont conduit les parties à s'accorder sur une réduction du prix de 11 millions d'euros. En conséquence, le prix d'achat définitif s'élève à 1 169 millions d'euros.

En conformité avec la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, la réduction du prix et autres ajustements intervenant dans les 12 mois post *closing* de l'acquisition sont comptabilisés de manière rétrospective dans le bilan d'ouverture en contrepartie du *Goodwill*.

Le bilan d'ouverture définitif des enseignes Cora et Match au 1^{er} juillet 2024, intégré dans les comptes consolidés du Groupe, est présenté dans la note 3.1.2 des comptes consolidés.

Magasins sous enseigne Casino / Intermarché (France)

Le 25 janvier 2024, le Groupe avait annoncé être entré en négociations exclusives avec le groupe Intermarché en vue de l'acquisition, directement auprès d'Intermarché et/ou, par voie de substitution à Intermarché auprès de la société Casino Guichard-Perrachon et de ses filiales, de 31 magasins (le cas échéant avec les stations-services attenantes), générant un chiffre d'affaires de l'ordre de 400 millions d'euros environ en 2023.

Conformément à cet accord, le Groupe s'est substitué à Intermarché, le 8 février 2024, pour l'acquisition, directement auprès de Casino Guichard-Perrachon et de ses filiales, de 25 magasins. Les 6 autres magasins devant être achetés directement auprès d'Intermarché.

Au 31 décembre 2024, 27 magasins ont été acquis dont 24 auprès de Casino et 3 directement auprès d'Intermarché pour un prix provisoire de 41 millions d'euros (y compris la reprise des stocks). Sur les 4 opérations restantes, 3 opérations (1 auprès de Casino et 2 auprès d'Intermarché) nécessitaient encore la réalisation de conditions suspensives et la dernière (auprès d'Intermarché) ne sera pas mise en œuvre.

Pour mémoire, le 19 mars 2024, l'Autorité de la concurrence française avait décidé d'accorder à Carrefour France une dérogation à l'effet suspensif du contrôle des concentrations permettant l'acquisition des magasins Casino, sans attendre le terme de son analyse concurrentielle, qui a été finalement rendue le 13 décembre 2024. Par cette décision, l'autorité a autorisé le rachat de 25 magasins auprès de Casino sous réserve de la cession par Carrefour de 2 points de vente. De plus, aucun problème de concurrence n'a été identifié par l'autorité s'agissant de l'acquisition des 3 premiers magasins auprès d'Intermarché.



4. Autres informations

Évolutions en 2025

En avril 2025, deux nouveaux magasins de proximité ont été repris auprès d'Intermarché. La dernière opération restante (un magasin de proximité auprès de Casino) pourrait intervenir avant la fin de l'année 2025 au plus tard.

Le prix définitif des 27 premiers magasins acquis directement auprès d'Intermarché et Casino a été réduit de 6 millions d'euros, après valorisation des stocks réellement transférés. Le prix d'achat définitif des 29 magasins s'élève en conséquence à 35 millions d'euros environ.

En application de la norme IFRS 3, le Groupe a effectué une évaluation des actifs acquis et passifs repris à la date d'acquisition des différents magasins. Sur la base de cette évaluation, l'acquisition des 29 premiers magasins, tous loués, s'est traduite par la comptabilisation d'un *goodwill* définitif de 40 millions d'euros au 30 juin 2025. Ce montant comprend notamment la comptabilisation de droits d'utilisation de l'actif inférieurs aux engagements locatifs associés du fait de la reprise de contrats de location à des conditions défavorables, à savoir des niveaux de loyers supérieurs aux prix de marché.

Postérieurement à la clôture du 30 juin 2025, soit le 10 juillet 2025, Carrefour a annoncé la signature d'accords avec la Coopérative U et avec Intermarché en vue de la cession de deux magasins (un magasin de proximité et un hypermarché respectivement) en conformité avec la décision de l'Autorité de la concurrence du 13 décembre 2024 (cf. note 4.4).

4.2.1.3 Principales cessions intervenues au cours du premier semestre 2025

Opération de *sale and lease back* (France)

Le 9 janvier 2025, les murs de 8 supermarchés Carrefour Market ont été cédés à Supermarket Income REIT pour des produits de cession nets de frais de 34 millions d'euros environ. Ce fonds d'investissement londonien avait déjà acquis un portefeuille de 17 supermarchés Carrefour Market en avril 2024 (dont 16 avaient été reloués à Carrefour – cf. note 2.1.3 des comptes consolidés au 31 décembre 2024).

Suite à la finalisation de la négociation des accords définitifs et à la satisfaction d'autres conditions préalables, ces actifs sont loués à Carrefour depuis le 9 janvier 2025 (date du *closing* de l'opération et de la signature des contrats de location pour une durée de 12 ans dont 10 ans fermes, avec 1 option de renouvellement à la main de Carrefour). Cette opération a entraîné la comptabilisation d'une plus-value de 9 millions d'euros dans le résultat non courant du premier semestre 2025.

Cession du portefeuille d'assurance-vie de Carrefour Banque (France)

Le 14 avril 2025, Carrefour Banque France a cédé à Lucya son portefeuille d'assurance-vie pour un montant de 21 millions d'euros. La plus-value de cession, du même montant, a été enregistrée dans le résultat non courant du premier semestre 2025.

Suivi des fermetures de magasins ex-Grupo BIG non rentables décidées fin 2024 et cession en cours de l'exploitation et/ou des murs détenus en propre (Brésil)

En décembre 2024, le Groupe avait décidé de fermer 64 supermarchés sous enseignes *Bompreço* et *Nacional* (acquis en 2022 lors de l'achat de Grupo BIG) en l'absence de rentabilité (47 supermarchés *Nacional* et 17 supermarchés *Bompreço*), lesdits magasins ayant été classés en « actifs détenus en vue de leur vente » sur la base de leur juste valeur nette des frais de cession estimée au 31 décembre 2024 (cf. note 2.1.2 des comptes consolidés au 31 décembre 2024). Ce reclassement avait conduit à enregistrer dans le résultat non courant 2024 (i) la dépréciation des actifs corporels de (150) millions de réals (soit (26) millions d'euros environ) (ii) la dépréciation des marques *Bompreço* et *Nacional* pour un montant total de (60) millions de réals (soit (10) millions d'euros environ) et (iii) des autres coûts liés à ces fermetures pour un montant total de (220) millions de réals environ (soit (38) millions d'euros environ).

Les actifs de 39 magasins (exploitation et/ou murs détenus en propre) ont d'ores et déjà été cédés au cours du premier semestre 2025 à différents acheteurs pour un prix total de 400 millions de réals environ (soit 63 millions d'euros environ) dont 260 millions de réals (soit 41 millions d'euros environ) ont été encaissés au 30 juin 2025 (sans compter les 45 millions de réals, soit 7 millions d'euros environ, encaissés au titre de magasins fermés au second semestre 2024).



4. Autres informations

Les prix de vente étant globalement en ligne avec la juste valeur des actifs retenue au 31 décembre 2024, l'impact sur le résultat non courant du premier semestre 2025 n'est pas matériel.

Cinq magasins ne seront finalement pas fermés et seront convertis en magasin de proximité sous enseigne Carrefour Bairro. En conséquence, les actifs immobilisés de ces 5 magasins ont été reclassés au 30 juin 2025 en « immobilisations corporelles ».

4.2.2 Sécurisation des financements long terme du Groupe

Au cours de la période, Carrefour SA a procédé au placement de trois nouvelles émissions obligataires dites *Sustainability-Linked* :

- Le 17 janvier 2025, pour un montant total de 500 millions d'euros, d'une maturité de 5,5 ans (échéance juin 2030) et d'un coupon de 3,25% ;
- Le 29 avril 2025, pour un montant total de 500 millions d'euros, d'une maturité de 4 ans (échéance mai 2029) et d'un coupon de 2,875% ;
- Le 17 juin 2025, pour un montant total de 650 millions d'euros, d'une maturité de 7,9 ans (échéance mai 2033) et d'un coupon de 3,75%.

Les deux premières obligations sont indexées sur deux objectifs liés aux émissions de gaz à effet de serre, le premier portant sur les scopes 1 et 2, et le deuxième sur les achats de biens et de services auprès du scope 3. La troisième obligation est indexée sur un premier objectif lié aux émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1 et 2, et un deuxième portant sur le nombre de fournisseurs du Groupe engagés dans une stratégie pour le climat.

Ces émissions obligataires s'intègrent dans une stratégie de financement alignée avec les objectifs et ambitions du Groupe en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) : elles ont été réalisées dans le cadre du Framework de type SLB (*Sustainability-Linked Bond*) de son programme EMTN (*Euro-Medium Term Notes*) renouvelé en juin 2025.

A contrario, le 7 mai 2025, Carrefour SA a procédé pour un montant de 200 millions d'euros au rachat d'une partie de sa souche d'obligations existantes de 1 milliard d'euros, d'un coupon de 2,625% et arrivant à échéance en décembre 2027. La totalité des obligations ainsi rachetées a été annulée. Le 3 juin 2025, Carrefour SA a également procédé au remboursement d'un emprunt obligataire d'un montant de 750 millions d'euros, d'une maturité de 10 ans et d'un coupon de 1,25%.

La maturité moyenne du socle obligataire de Carrefour SA s'établit en conséquence à 4,2 ans à fin juin 2025 contre 3,8 ans à fin décembre 2024 et 3,9 ans à fin juin 2024.

Ces opérations permettent de sécuriser la liquidité du Groupe à court et moyen terme dans un environnement économique incertain, et s'inscrivent dans la stratégie de sécurisation des financements de Carrefour.

Au 30 juin 2025, le Groupe est noté BBB perspective stable par Standard & Poor's.

Financements de la filiale brésilienne Atacadão

Dans la continuité des opérations des années précédentes, la filiale brésilienne Atacadão a mis en place en 2025 les financements lui permettant de sécuriser ses besoins à moyen et long terme.

a. Emprunts obligataires

Aucun nouvel emprunt obligataire n'a été contracté, et aucun emprunt obligataire n'est arrivé à échéance sur la période.

b. Emprunts bancaires liés à la loi brésilienne 4131/1962

Le 14 avril 2025, des financements bancaires en devise USD, immédiatement swappés en BRL et ayant une maturité de 6 mois, ont été exécutés pour un montant total de 750 millions de réals (environ 117 millions d'euros au taux de conversion du 30 juin 2025), permettant le remboursement de deux emprunts bancaires arrivés à échéance le même jour pour un montant de 744 millions de réals.

De plus, un autre emprunt bancaire, arrivé à échéance le 20 juin 2025, a été remboursé pour un montant de 767 millions de réals (environ 119 millions d'euros au taux de conversion du 30 juin 2025).



4. Autres informations

c. Financements inter-compagnie

Pour mémoire, en 2022 et 2023, avaient été exécutés deux financements inter-compagnie entre les sociétés Carrefour Finance et Atacadão :

- Le 25 mai 2022, un premier RCF (*Revolving Credit Facility*) d'un montant de 1,9 milliard de réals, d'un taux d'intérêt annuel de 14,25% et d'une maturité de 3 ans ;
- Le 2 mai 2023, un second RCF de 6,3 milliards de réals, d'un taux d'intérêt annuel de 14,95% et d'une maturité de 3 ans (tirés à hauteur de 2,3 milliards de réals au cours du premier semestre 2023 et les 4 milliards de réals restants en juillet 2023, en remplacement d'un RCF du même montant arrivant à échéance).

Après avoir été réduit à 10,25% au cours du premier semestre 2024, le taux d'intérêt du premier RCF a été relevé à 15,90% le 17 mai 2025. Le taux d'intérêt du second RCF, qui avait quant à lui été réduit à 11,10% au cours du premier semestre 2024, demeure inchangé au 30 juin 2025.

Ces financements intragroupe RCF, d'un montant total de 8,2 milliards de réals au 30 juin 2025, sont qualifiés d'investissements nets dans une activité à l'étranger (*Net Investment*), et font ainsi l'objet d'une revalorisation par capitaux propres.

Postérieurement à la clôture du 30 juin 2025, soit le 16 juillet 2025, une nouvelle ligne de crédit inter-compagnie entre les sociétés Carrefour Finance et Atacadão a été exécutée pour un montant de 750 millions de réals (soit 115 millions d'euros environ), un taux d'intérêt annuel de 15,40% et une maturité de 3 ans. Ce financement intragroupe a également été qualifié d'investissement net dans une activité à l'étranger (*Net Investment*).

4.2.3 Paiement du dividende 2024 en numéraire

L'Assemblée Générale des actionnaires de Carrefour, réunie le 28 mai 2025, a fixé le dividende relatif à l'exercice 2024 à 0,92 euro par action, complété par un dividende exceptionnel de 0,23 euro par action, à verser intégralement en numéraire.

Le 3 juin 2025 a eu lieu le versement du dividende global pour un montant de 812 millions d'euros.

4.3 Principales transactions avec les parties liées

Au cours du premier semestre 2025, il n'y a pas eu de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec ses parties liées par rapport au 31 décembre 2024.

4.4 Événements post-clôture

Signatures d'accords en vue de la cession de 9 magasins en France

Le 10 juillet 2025, le Groupe a annoncé la signature de deux accords portant sur la cession de 9 magasins situés dans les zones identifiées par l'Autorité de la concurrence, incluant 5 hypermarchés Carrefour (dont 3 ex-Cora et un ex-Casino), 2 Carrefour Market, un Carrefour City et un magasin Match.

Cette annonce fait suite aux décisions de l'Autorité de la concurrence validant la reprise des enseignes Cora et Match en France, de la centrale d'achat Provera, et de 27 magasins Casino par Carrefour.

Sept magasins seront repris par Coopérative U et deux magasins seront repris par Intermarché.

Ces deux opérations restent soumises à l'approbation de l'Autorité de la concurrence ainsi qu'aux conditions usuelles. Elles devraient être effectives d'ici la fin du premier semestre 2026 et représentent une valorisation totale pour Carrefour de l'ordre de 70 millions d'euros contre une valeur nette comptable des actifs cédés de l'ordre de 30 millions d'euros.

Financement de la filiale brésilienne Atacadão par la filiale Carrefour Finance

Le 16 juillet 2025, une nouvelle ligne de crédit inter-compagnie entre les sociétés Carrefour Finance et Atacadão a été exécutée pour un montant de 750 millions de réals (soit 115 millions d'euros environ), un taux d'intérêt annuel de 15,40% et une maturité de 3 ans (cf. note 4.2.2).



4. Autres informations

Cession de Carrefour Italie à NewPrinces Group

Le 24 juillet 2025, le Conseil d'Administration a autorisé la cession de la totalité de ses filiales en Italie (« Carrefour Italie ») à NewPrinces Group. Cet accord comprend l'abandon du compte courant vis-à-vis du Groupe ainsi que l'injection de trésorerie. Il devrait entraîner l'enregistrement d'une moins-value de cession estimée à (460) millions d'euros. En conséquence, dans les comptes consolidés au 30 juin 2025, le goodwill résiduel et les immobilisations incorporelles de Carrefour Italie ont été intégralement dépréciés pour (26) millions d'euros et (105) millions d'euros respectivement ; les immobilisations corporelles ont également été dépréciées à hauteur de (328) millions d'euros.

La réalisation de l'opération est soumise à l'approbation des autorités compétentes, notamment l'autorité de la concurrence compétente et à d'autres conditions de réalisation usuelles. Elle pourrait être effective d'ici la fin de l'année 2025.

En l'absence de mandat de cession donné par le Conseil d'Administration en date du 30 juin 2025, la cession de Carrefour Italie annoncée le 24 juillet 2025 n'était pas hautement probable au sens de la norme IFRS 5 - *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* compte tenu des incertitudes existantes en date de clôture quant à la réalisation de la vente. Ainsi, les actifs et passifs de Carrefour Italie n'ont pas été reclassés en tant que détenus en vue de la vente dans le bilan consolidé du Groupe Carrefour au 30 juin 2025. De même, le résultat net et les flux de trésorerie de Carrefour Italie n'ont pas été reclassés dans les lignes relatives aux activités abandonnées du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie consolidés du premier semestre 2025.

Les principaux agrégats du compte de résultat consolidé de Carrefour Italie (hors les dépréciations d'actifs mentionnées ci-dessus) au titre des premiers semestres 2025 et 2024 sont présentés dans la note 13.4 des comptes consolidés au 30 juin 2025.

4.5 Facteurs de risque

Les facteurs de risque sont les mêmes que ceux présentés au chapitre 4 *Gestion des risques* du Document d'Enregistrement Universel 2024 du Groupe.



Compte de résultat consolidé	page 25
État du résultat global consolidé	page 26
État de la situation financière consolidée	page 27
Tableau des flux de trésorerie consolidés	page 28
Variation des capitaux propres consolidés	page 29
Notes annexes	page 30



Compte de résultat consolidé

L'Argentine est considérée comme une économie en hyperinflation au sens des normes IFRS. Ainsi, les dispositions de la norme IAS 29 - *Information financière dans les économies hyperinflationnistes* sont applicables dans les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2025 : la période comparative présentée inclut également l'ajustement lié à l'inflation.

Les états financiers sont présentés en millions d'euros, avec arrondi au million d'euros près. Des écarts d'arrondis peuvent ainsi apparaître entre différents états.

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	1er semestre 2025	1er semestre 2024	% Prog.
Chiffre d'affaires hors taxes	5.1	41 755	40 619	2,8%
Programmes de fidélisation		(450)	(460)	(2,2)%
Chiffre d'affaires hors taxes, net de la fidélisation		41 306	40 159	2,9%
Autres revenus	5.1	1 468	1 343	9,2%
Revenus totaux		42 773	41 502	3,1%
Coût des ventes		(34 579)	(33 604)	2,9%
Marge des activités courantes		8 195	7 898	3,8%
Frais généraux et amortissements	5.2	(7 513)	(7 155)	5,0%
Résultat opérationnel courant		681	743	(8,4)%
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	8.1	14	14	(0,9)%
Résultat opérationnel courant après quote-part des sociétés mises en équivalence		695	757	(8,2)%
Produits et charges non courants	5.3	(529)	(126)	320,9%
Résultat opérationnel		166	632	(73,7)%
Résultat financier	12.6	(308)	(430)	(28,4)%
Coût de l'endettement financier net		(210)	(198)	6,3%
Intérêts nets relatifs aux contrats de location		(119)	(111)	7,1%
Autres produits et charges financiers		21	(121)	117,4%
Résultat avant impôts		(142)	201	(170,7)%
Impôts sur les résultats	9	(189)	(164)	14,9%
Résultat net des activités poursuivies		(331)	37	(996,3)%
Résultat net des activités abandonnées		(30)	(1)	2844,4%
Résultat net de la période		(361)	36	(1105,5)%
dont résultat net - part du Groupe		(401)	25	(1685,0)%
dont résultat net des activités poursuivies - part du Groupe		(371)	26	(1509,2)%
dont résultat net des activités abandonnées - part du Groupe		(30)	(1)	2844,4%
dont résultat net - part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		40	11	274,0%
dont résultat net des activités poursuivies - part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		40	11	274,0%
dont résultat net des activités abandonnées - part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
Résultat de base par action <i>(en euros)</i>		1er semestre 2025	1er semestre 2024	
Résultat net des activités poursuivies - part du Groupe, par action	11.3	(0,56)	0,04	
Résultat net des activités abandonnées - part du Groupe, par action	11.3	(0,05)	(0,00)	
Résultat net - part du Groupe, par action	11.3	(0,61)	0,04	
Résultat dilué par action <i>(en euros)</i>		1er semestre 2025	1er semestre 2024	
Résultat net des activités poursuivies - part du Groupe, par action	11.3	(0,56)	0,04	
Résultat net des activités abandonnées - part du Groupe, par action	11.3	(0,05)	(0,00)	
Résultat net - part du Groupe, par action	11.3	(0,61)	0,04	



État du résultat global consolidé

(en millions d'euros)	Notes	1er semestre 2025	1er semestre 2024
Résultat net - part du Groupe		(401)	25
Résultat net - part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		40	11
Résultat net total de la période		(361)	36
Part efficace de la couverture de flux de trésorerie ¹	11.2	(38)	16
Variation des instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	11.2	(1)	(1)
Variation de change sur les prêts intragroupe qualifiés d'investissements nets à l'étranger, après couverture ²	11.2	(20)	(83)
Variation des écarts de conversion ³	11.2	(87)	(122)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat		(146)	(190)
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies ⁴	11.2	8	14
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat		8	14
Autres éléments du résultat global, après impôt		(138)	(176)
Résultat global total		(499)	(140)
dont part du Groupe		(539)	(0)
dont part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle		40	(140)

Les rubriques présentées sont nettes d'impôt (détail présenté en note 11.2).

- (1) Ce poste inclut les variations de juste valeur des instruments de couverture de taux et de change. La baisse de la juste valeur des instruments dérivés, visant à couvrir les achats futurs de produits non alimentaires effectués en dollars, reflète la dépréciation du dollar au cours du premier semestre 2025. Dans une moindre mesure, ce poste inclut également des variations de swaps en Espagne, en Italie et en France afin de couvrir le risque d'évolution défavorable du prix de l'énergie : d'électricité ou du biométhane.
- (2) Pour mémoire, en 2022 et 2023, Carrefour Finance avait octroyé des prêts RCF (Revolving Credit Facilities) intragroupe à la filiale brésilienne Atacadão à hauteur de 8,2 milliards de réals. Ce montant est resté inchangé au 30 juin 2025. Ces prêts ont été qualifiés en Net Investment, et les instruments dérivés pris pour couvrir une partie de ces prêts ont été qualifiés en Net Investment Hedge (cf. note 3.2). Au cours du premier semestre 2024, le réal s'était déprécié significativement. Au cours du premier semestre 2025, le réal est resté relativement stable ; s'agissant des instruments dérivés, ils n'ont pas été reconduits lors de leur débouclage (cf. note 12.2.5).
- (3) Ce poste comprend le retraitement des réserves de Carrefour Argentine au titre de l'hyperinflation, conformément à nos principes comptables (cf. note 3.1 - Conversion des états financiers des sociétés étrangères - des comptes consolidés au 31 décembre 2024).
La variation des écarts de conversion au cours du premier semestre 2025 s'explique essentiellement par la dépréciation significative du peso argentin par rapport au 31 décembre 2024, en partie compensée par le produit lié au retraitement d'hyperinflation en Argentine.
La variation des écarts de conversion au cours du premier semestre 2024 s'expliquait essentiellement par la dépréciation significative du réal brésilien par rapport au 31 décembre 2023, en partie compensée par le produit lié au retraitement d'hyperinflation en Argentine.
- (4) La réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies comptabilisée sur le premier semestre 2025 reflète la légère hausse des taux d'actualisation de la zone Euro de 3,20% fin décembre 2024 à 3,40% fin juin 2025. Sur le premier semestre 2024, ces taux avaient augmenté, passant de 3,20% fin décembre 2023 à 3,60% fin juin 2024.



État de la situation financière consolidée

ACTIF

(en millions d'euros)

	Notes	30/06/2025	31/12/2024
<i>Goodwill</i>	6.1	8 887	8 946
Autres immobilisations incorporelles	6.1	1 437	1 566
Immobilisations corporelles	6.2	12 383	13 011
Immeubles de placement	6.3	215	218
Droits d'utilisation de l'actif	7.1	4 445	4 522
Titres mis en équivalence	8.1	950	1 120
Autres actifs financiers non courants	12.5	1 189	1 138
Encours clients des sociétés financières - Part à plus d'un an	5.5	1 775	1 846
Impôts différés actifs		575	566
Autres actifs non courants		600	623
Actifs non courants		32 456	33 557
Stocks		6 972	6 709
Créances commerciales		3 458	3 305
Encours clients des sociétés financières - Part à moins d'un an	5.5	4 539	4 567
Autres actifs financiers courants	12.2	409	523
Créances fiscales		1 145	969
Autres actifs courants		1 189	1 084
Trésorerie et équivalents de trésorerie	12.2	5 021	6 564
Actifs détenus en vue de leur vente		67	84
Actifs courants		22 799	23 807
TOTAL ACTIF		55 255	57 363

PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)

	Notes	30/06/2025	31/12/2024
Capital social	11.1	1 841	1 695
Réserves consolidées (y compris résultat)		8 467	9 125
Capitaux propres, part du Groupe		10 308	10 820
Intérêts attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle		662	1 665
Capitaux propres		10 970	12 484
Dettes financières - Part à plus d'un an	12.2	8 326	7 589
Engagements locatifs - Part à plus d'un an	7.2	3 923	3 976
Provisions	10	3 497	3 511
Refinancement des encours clients - Part à plus d'un an	5.5	2 843	2 113
Impôts différés passifs		376	494
Dettes fiscales - Part à plus d'un an		45	53
Passifs non courants		19 009	17 736
Dettes financières - Part à moins d'un an	12.2	4 042	3 229
Engagements locatifs - Part à moins d'un an	7.2	1 084	1 093
Fournisseurs et autres créditeurs		13 395	14 997
Refinancement des encours clients - Part à moins d'un an	5.5	2 549	3 533
Dettes fiscales - Part à moins d'un an		1 615	1 358
Autres passifs courants		2 586	2 931
Passifs liés aux actifs détenus en vue de leur vente		4	-
Passifs courants		25 275	27 143
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		55 255	57 363



Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024
Résultat avant impôt	(142)	201
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Impôts payés	(217)	(209)
Dotations aux amortissements	1 255	1 173
Plus et moins-values sur cessions d'actifs et autres	(148)	59
Variation des provisions et <i>impairment</i>	544	(82)
Coût de l'endettement financier net	210	198
Intérêts nets relatifs aux contrats de location	119	111
Part dans le résultat et dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	63	53
Impact des activités abandonnées	(0)	(0)
Autofinancement	1 683	1 503
Variation du besoin en fonds de roulement ¹	(2 142)	(1 883)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation (hors sociétés financières)	(459)	(380)
Variation des encours sur crédit à la consommation	(141)	88
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation - total	(600)	(291)
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(575)	(659)
Acquisitions d'actifs financiers non courants	(26)	(4)
Acquisitions de filiales et de participations dans des entreprises associées ²	(163)	(154)
Cessions de filiales et participations dans des entreprises associées ³	168	4
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁴	187	239
Cessions d'actifs financiers non courants	9	3
Variation des créances et dettes sur acquisitions et cessions d'immobilisations	(233)	(189)
Sous-total investissements nets de désinvestissements	(633)	(760)
Autres emplois	(20)	(58)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'investissement - total	(653)	(818)
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation / (Réduction) de capital de Carrefour SA ⁵	(60)	(483)
Augmentation de capital en numéraire souscrite par des participations ne donnant pas le contrôle	6	42
Dividendes versés par Carrefour SA ⁶	(812)	(600)
Dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle	(4)	(17)
Variation des actions propres et autres instruments ⁵	(1)	34
Variation des actifs financiers courants ⁷	60	325
Émission d'emprunts obligataires ⁷	1 650	470
Remboursement d'emprunts obligataires ⁷	(950)	(1 271)
Intérêts financiers nets versés	(120)	(87)
Autres variations de l'endettement ⁷	698	1 969
Paiements relatifs aux contrats de location (principal) ⁸	(562)	(522)
Intérêts nets versés relatifs aux contrats de location ⁸	(121)	(110)
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement - total	(216)	(250)
Variation nette de la trésorerie avant effet de change	(1 469)	(1 360)
Incidence des variations de change ⁹	(74)	(196)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE	(1 544)	(1 556)
Trésorerie à l'ouverture de la période	6 564	6 290
Trésorerie à la clôture de la période	5 021	4 734

(1) La variation du besoin en fonds de roulement est détaillée en note 5.4.1.

(2) Ce montant correspond principalement à l'acquisition de l'intégralité des actions en circulation de Carrefour Brésil pour un montant global de 140 millions d'euros environ en numéraire (cf. note 3.1.1). Au premier semestre 2024, ce montant correspondait principalement aux achats de certains magasins sous enseigne Supercor (Espagne) ou Casino (France) et de magasins détenus par le franchisé Alma (Belgique).

(3) Ce montant correspond à la cession nette de frais de 9 866 421 actions Carmila pour un prix de 17,30 euros par action (cf. note 8.2).

(4) Cette ligne correspond principalement à la cession de magasins non rentables au Brésil, à la cession du portefeuille d'assurance-vie de Carrefour Banque et à l'opération de sale & lease back en France (cf. note 3.1.3). Au 30 juin 2024, ce poste correspondait essentiellement à la cession d'autres magasins non rentables au Brésil et à une autre opération de sale & lease back en France.

(5) Sur le premier semestre 2025, la Loi de Finances 2025 en France a instauré une taxe exceptionnelle sur les réductions de capital par annulation de titres réalisées entre le 1^{er} mars 2024 et le 28 février 2025 et résultant d'un rachat de leurs propres titres par les sociétés réalisant un chiffre d'affaires supérieur à un milliard d'euros. Le Groupe Carrefour, ayant annulé en avril et juin 2024 un nombre total de 30 821 628 actions propres, a payé cette taxe en avril 2025 pour un montant de 60 millions d'euros (cf. note 1.3.2).

Sur le premier semestre 2024, ces lignes correspondaient, d'une part, aux deux premiers mandats de rachats d'actions à hauteur de 63 millions d'euros et 19 millions d'euros, et d'autre part, au rachat d'actions effectué auprès de Galfa à hauteur de 365 millions d'euros. Ces opérations représentaient un total de 448 millions d'euros, frais associés inclus. Les actions relatives à ces rachats, restant auto-détenues au 30 juin 2024, étaient présentées dans la ligne variation des actions propres et autres instruments.

(6) Le dividende voté lors de l'Assemblée Générale du 28 mai 2025 a été versé le 3 juin 2025 intégralement en numéraire pour 812 millions d'euros (cf. note 3.3). En 2024, le dividende avait été versé le 30 mai 2024 intégralement en numéraire pour 600 millions d'euros.

(7) Le détail des éléments constitutifs de la dette financière est présenté en note 12.2. Les variations des passifs issus des activités de financement sont détaillées en note 12.4. Au cours du premier semestre 2024, s'agissant de la variation des actifs courants, la majorité des placements indexés sur le dollar et sur l'inflation en Argentine étaient arrivés à échéance. Par ailleurs, le débouclage du swap de change lié à l'emprunt obligataire convertible non dilutif en actions, d'un montant de 500 millions de dollars, avait été remboursé en mars 2024.

(8) Conformément à la norme IFRS 16, les paiements relatifs aux contrats de location et les intérêts associés sont présentés dans les flux de financement.

(9) Sur le premier semestre 2025, les variations de change reflètent principalement la dépréciation significative du peso argentin. Sur le premier semestre 2024, elles reflétaient principalement la dépréciation significative du réal brésilien.



Variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Capitaux propres, part du Groupe				Total Part du Groupe	Total Participations ne donnant pas le contrôle	Total capitaux propres
	Capital social ¹	Écarts de conversion ²	Réserves liées à la variation de juste valeur des instruments financiers ³	Autres réserves et résultats			
Capitaux propres au 31 décembre 2023	1 772	(1 719)	(42)	11 528	11 539	1 848	13 387
Résultat net total - 1er semestre 2024	-	-	-	25	25	11	36
Autres éléments du résultat global, après impôt	-	30	(70)	15	(26)	(151)	(176)
Résultat global total - 1er semestre 2024	-	30	(70)	40	(0)	(140)	(140)
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	21	21	1	22
Actions propres (net d'impôt) ⁵	-	-	-	(83)	(83)	-	(83)
Dividendes au titre de l'exercice 2023 ⁴	-	-	-	(600)	(600)	(18)	(617)
Variation de capital et primes ⁵	(77)	-	-	(404)	(481)	-	(481)
Effet des variations de périmètre et autres mouvements ⁸	-	(0)	-	31	31	39	70
Capitaux propres au 30 juin 2024	1 695	(1 689)	(111)	10 533	10 427	1 730	12 158
Capitaux propres au 31 décembre 2024	1 695	(1 798)	(166)	11 089	10 820	1 665	12 484
Résultat net total - 1er semestre 2025	-	-	-	(401)	(401)	40	(361)
Autres éléments du résultat global, après impôt	-	(87)	(58)	8	(138)	(0)	(138)
Résultat global total - 1er semestre 2025	-	(87)	(58)	(393)	(539)	40	(499)
Paievements fondés sur des actions	-	-	-	11	11	(0)	11
Actions propres - taxe exceptionnelle sur les réductions de capital ⁶	-	-	-	(60)	(60)	-	(60)
Dividendes au titre de l'exercice 2024 ⁴	-	-	-	(812)	(812)	(2)	(814)
Variation de capital et primes ⁷	146	-	-	621	767	-	767
Effet des variations de périmètre et autres mouvements ^{7 8}	-	(596)	-	717	122	(1 040)	(919)
Capitaux propres au 30 juin 2025	1 841	(2 481)	(225)	11 174	10 308	662	10 970

- Le capital social est composé de 736 314 789 actions ordinaires au 30 juin 2025 (cf. note 11.1).
- Ce poste comprend le retraitement des réserves de Carrefour Argentine au titre de l'hyperinflation, conformément à nos principes comptables (cf. note 3.1 - Conversion des états financiers des sociétés étrangères - des comptes consolidés au 31 décembre 2024).
La variation des écarts de conversion au cours du premier semestre 2025 s'explique essentiellement par la dépréciation significative du peso argentin par rapport au 31 décembre 2024, en partie compensée par le produit lié au retraitement d'hyperinflation en Argentine.
La variation des écarts de conversion au cours du premier semestre 2024, pour la part du Groupe, s'expliquait essentiellement par la dépréciation significative du réal brésilien par rapport au 31 décembre 2023 plus que compensée par le produit lié au retraitement d'hyperinflation en Argentine.
- Ce poste est constitué de :
 - la réserve de couverture (partie efficace de la variation de juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie) ;
 - la réserve de juste valeur des actifs financiers (variation de juste valeur des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global) ;
 - la variation de change sur les prêts intragroupe qualifiés d'investissements nets réalisés à l'étranger, après couverture.
- Le dividende distribué par Carrefour SA au titre de 2024, d'un montant total de 812 millions d'euros, a été versé intégralement en numéraire au cours du premier semestre 2025.
Le dividende distribué par Carrefour SA au titre de 2023, d'un montant total de 600 millions d'euros, avait été versé intégralement en numéraire au cours du premier semestre 2024.
Les dividendes versés aux participations ne donnant pas le contrôle concernaient principalement les filiales brésiliennes pour un montant de 18 millions d'euros au cours du premier semestre 2024.
- Sur le premier semestre 2024, le programme de rachat d'actions de 700 millions d'euros avait été initié en deux mandats et complété par un rachat auprès de Galfa pour un montant total de 447 millions d'euros représentant un nombre de 30 458 085 actions. Le second mandat de rachat d'actions avait débuté le 18 juin 2024 et était encore en cours au 30 juin 2024. A cette date, 19 millions d'euros d'actions avaient été rachetés conduisant à l'enregistrement d'un passif financier à court terme de 116 millions d'euros en contrepartie d'une diminution des capitaux propres.
Le capital social de Carrefour SA avait été réduit par voie d'annulation de 30 821 628 actions dont 16 844 310 actions le 24 avril 2024 et 13 977 318 actions le 3 juin 2024, représentant 481 millions d'euros. Au 30 juin 2024, Carrefour détenait 14 834 582 actions propres (soit 2,2% des 677 969 188 actions formant le capital social).
- Sur le premier semestre 2025, la Loi de Finances 2025 en France a instauré une taxe exceptionnelle sur les réductions de capital par annulation de titres réalisées entre le 1er mars 2024 et le 28 février 2025 et résultant d'un rachat de leurs propres titres par les sociétés réalisant un chiffre d'affaires supérieur à un milliard d'euros. Le Groupe Carrefour, ayant annulé en avril et juin 2024 un nombre total de 30 821 628 actions propres (cf. ci-dessus), a payé cette taxe en avril 2025 pour un montant de 60 millions d'euros.
- Le Groupe, qui détenait 67,4% de Carrefour Brésil au 31 décembre 2024, a décidé d'augmenter sa participation à 100%. En contrepartie des actions Carrefour Brésil détenues, les actionnaires minoritaires ont reçu le 2 juin 2025 un montant global de 140 millions d'euros environ en numéraire ainsi que 58 345 601 actions Carrefour SA émises à cette occasion, représentant un montant de 767 millions d'euros (cf. note 3.1.1).
- Au 30 juin 2025, l'effet des variations de périmètre et autres mouvements correspond quasi-exclusivement à l'acquisition des intérêts minoritaires de Carrefour Brésil.
Au 30 juin 2024, ce poste correspondait essentiellement aux augmentations de capital souscrites par les minoritaires d'Unlimitail (Publicis) et de Carrefour Banque (BNP Paribas Personal Finance) au cours de la période.



Sommaire des notes annexes

NOTE 1 : BASES DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS	- 31 -
NOTE 2 : SAISONNALITÉ DE L'ACTIVITÉ	- 34 -
NOTE 3 : FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE	- 35 -
NOTE 4 : INFORMATION SECTORIELLE	- 41 -
NOTE 5 : DONNÉES OPÉRATIONNELLES	- 43 -
NOTE 6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT	- 49 -
NOTE 7 : CONTRATS DE LOCATION	- 52 -
NOTE 8 : TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE	- 53 -
NOTE 9 : IMPÔTS	- 54 -
NOTE 10 : PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS	- 55 -
NOTE 11 : CAPITAUX PROPRES, AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ET RÉSULTAT PAR ACTION	- 58 -
NOTE 12 : ACTIFS, PASSIFS ET RÉSULTAT FINANCIERS	- 60 -
NOTE 13 : AUTRES INFORMATIONS	- 67 -



NOTE 1 : BASES DE PRÉPARATION DES COMPTES CONSOLIDÉS SEMESTRIELS RÉSUMÉS

Les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 juin 2025 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration le 24 juillet 2025.

Carrefour SA (« la Société ») est une entreprise domiciliée en France (93, avenue de Paris, 91300 Massy).

Carrefour est l'un des leaders mondiaux du commerce alimentaire (magasins et e-commerce), implanté dans plus de 40 pays, fort d'un modèle omnicanal. Le Groupe opère en direct dans 8 pays, dont 6 en Europe (France, Espagne, Italie, Belgique, Pologne et Roumanie) et 2 en Amérique latine (Brésil et Argentine), avec un parc composé de magasins intégrés, en location-gérance et franchisés sous différents formats (hypermarchés, supermarchés, magasins de proximité, clubs, *cash & carry* et *soft discount*). Dans les autres zones géographiques (notamment Moyen-Orient, Afrique et Asie), le Groupe a des partenaires locaux qui gèrent et développent un parc de magasins sous enseigne Carrefour. Le Groupe offre aussi des services financiers à ses clients en France, en Espagne, en Belgique, au Brésil et en Argentine (crédit à la consommation et assurances).

Les états financiers consolidés semestriels résumés pour la période de 6 mois prenant fin le 30 juin 2025 reflètent la situation financière et le résultat de la Société et de ses filiales (l'ensemble désigné comme « Carrefour » ou « le Groupe »), ainsi que les intérêts du Groupe dans les sociétés mises en équivalence (entreprises associées et co-entreprises). Ils sont établis en euros, monnaie fonctionnelle de la Société.

1.1 Déclaration de conformité

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés semestriels résumés du Groupe au 30 juin 2025 ont été établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 30 juin 2025 et qui sont d'application obligatoire à cette date, avec des données comparatives (premier semestre 2024 ou 31 décembre 2024) établies selon le référentiel applicable à la date de clôture.

Les textes adoptés par l'Union Européenne sont publiés au *Journal officiel de l'Union Européenne* et peuvent être consultés sur EUR-Lex.

Au 30 juin 2025, les normes et interprétations adoptées par l'Union Européenne sont identiques aux normes et interprétations d'application obligatoire publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*).

1.2 Évolution du référentiel comptable

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe dans les comptes consolidés semestriels résumés au 30 juin 2025 sont identiques à celles retenues pour les comptes consolidés au 31 décembre 2024, à l'exception d'amendements de normes dont l'application est obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2025 et qui sont les suivants :

- Amendements à IAS 21 – *Effets des variations des cours des monnaies étrangères* : absence de convertibilité d'une monnaie étrangère à une date d'évaluation ; estimation du taux de change au comptant.

L'application de ces textes n'a pas eu d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2025.



Normes, amendements et interprétations publiés mais d'application au plus tôt au 1^{er} janvier 2026

Normes, amendements et interprétations	Date d'application ⁽¹⁾
Amendements à IFRS 9 et IFRS 7 – <i>Classification et évaluation des instruments financiers ; Contrats relatifs à la production d'électricité dont la source est renouvelable</i>	1 ^{er} janvier 2026
IFRS 18 – <i>Présentation des états financiers et informations à fournir</i>	1 ^{er} janvier 2027
IFRS 19 – <i>Filiales n'ayant pas d'obligation d'information du public : informations à fournir</i>	1 ^{er} janvier 2027

(1) Sous réserve de l'adoption par l'Union Européenne.

L'analyse des incidences de l'application de la norme IFRS 18 est en cours. Le Groupe ne s'attend pas à des impacts significatifs concernant les autres textes. Le Groupe n'a par ailleurs pas appliqué de textes par anticipation.

1.3 Particularités propres à l'établissement des états financiers intermédiaires

1.3.1 Principes de présentation

Les états financiers consolidés semestriels résumés au 30 juin 2025 sont établis en conformité avec la norme IAS 34 – *Information financière intermédiaire*. S'agissant de comptes résumés, les états financiers consolidés semestriels n'incluent pas l'intégralité des informations financières requises pour des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les états financiers du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, inclus dans le document d'enregistrement universel déposé auprès de l'AMF (disponible sur demande au siège de la Société, au 93 avenue de Paris – 91300 Massy, ou sur son site internet www.carrefour.com).

1.3.2 Estimation de la charge d'impôt et taxe exceptionnelle sur les réductions de capital

Conformément à la norme IAS 34, la charge d'impôt du premier semestre est déterminée sur la base du taux d'impôt annuel moyen pondéré estimé au titre de l'exercice 2025 (taux effectif d'impôt), pour chaque entité ou sous-ensemble fiscal (cf. note 9). Les incidences fiscales des transactions spécifiques sont enregistrées sur la période.

La France a transposé la réforme fiscale internationale Pilier 2 dans son droit national. Carrefour SA étant une société de droit français, la réforme est applicable à l'ensemble des juridictions dans lesquelles le Groupe est implanté selon les règles de Pilier 2 depuis le 1^{er} janvier 2024. L'incidence globale est non significative aux bornes du Groupe compte tenu du niveau des taux d'imposition dans les juridictions dans lesquelles le Groupe est implanté.

La Loi de Finances 2025 a instauré une contribution exceptionnelle de 41,2% de l'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à trois milliards d'euros. En décembre 2025, le Groupe Carrefour devra s'acquitter de cette contribution assise sur la moyenne de l'impôt sur les sociétés dû au titre des exercices 2024 et 2025.

- La part relative à l'exercice 2024 (représentant 20,6% de contribution exceptionnelle) est entièrement comptabilisée dans les impôts sur les résultats du premier semestre 2025.
- La part 2025 (représentant également 20,6% de contribution exceptionnelle) est incluse dans le calcul du taux d'impôt annuel estimé au titre de l'exercice 2025 et impacte donc les impôts sur les résultats du premier semestre 2025 en application de la norme IAS 34.

La France a également instauré une taxe exceptionnelle sur les réductions de capital par annulation de titres réalisées entre le 1^{er} mars 2024 et le 28 février 2025 et résultant d'un rachat de leurs propres titres par les sociétés réalisant un chiffre d'affaires supérieur à un milliard d'euros.



Le Groupe Carrefour, ayant annulé en avril et juin 2024 un nombre total de 30 821 628 actions propres, a payé cette taxe en avril 2025 pour un montant de 60 millions d'euros, comptabilisée en capitaux propres.

1.3.3 Avantages postérieurs à l'emploi et autres avantages à long terme

La provision pour engagements de retraite et avantages assimilés est comptabilisée sur la base des projections faites par les actuaires, qui se fondent sur les données de la clôture de l'exercice précédent. Le taux d'actualisation des principaux pays contributeurs (zone Euro) est revu au 30 juin (cf. note 10.3). En cas d'évolutions significatives des hypothèses sur le semestre ou d'impacts ponctuels (taux d'actualisation, législation en vigueur, population concernée), les projections sont mises à jour afin d'en tenir compte.

1.3.4 Conversion des états financiers des filiales en hyperinflation

Depuis 2018, l'Argentine est considérée comme une économie en hyperinflation, le taux d'inflation cumulé du pays au cours des trois années précédentes ayant été constamment supérieur à 100%. Au titre du premier semestre 2025, les états financiers des filiales argentines ont en conséquence été comptabilisés et convertis en euros en application de la norme IAS 29. La période comparative présentée inclut également l'ajustement lié à l'inflation.

1.4 Recours à des estimations et au jugement

La préparation des états financiers consolidés implique la prise en compte d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables par la Direction du Groupe, qui peuvent affecter la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans les notes annexes. La Direction du Groupe revoit ces estimations et hypothèses de manière régulière afin de s'assurer de leur pertinence au regard de l'expérience passée et de la situation économique actuelle. En fonction de l'évolution de ces hypothèses, les éléments figurant dans les futurs états financiers pourraient être différents des estimations actuelles. Outre l'utilisation d'estimations, la Direction du Groupe exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre le traitement comptable adéquat de certaines transactions et activités.

Les principales estimations faites par la Direction et jugements exercés pour l'établissement des états financiers consolidés semestriels résumés au 30 juin 2025 sont identiques à ceux décrits dans les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024, à l'exception des éléments décrits dans les notes 1.3.1 à 1.3.3.

1.5 Bases d'évaluation

Les états financiers consolidés sont établis sur la base du coût historique, à l'exception :

- de certains actifs et passifs financiers, évalués à la juste valeur (cf. note 12) ;
- des actifs acquis et passifs repris dans le cadre de regroupements d'entreprises, évalués à la juste valeur ;
- des actifs acquis par voie d'échange, évalués à la juste valeur quand l'opération d'échange revêt une substance commerciale et qu'il est possible d'évaluer de manière fiable la juste valeur des actifs reçus ou de ceux cédés ;
- des actifs non courants détenus en vue de leur vente, évalués et comptabilisés au montant le plus faible entre leur valeur nette comptable et leur juste valeur diminuée des frais liés à la vente.

La notion de juste valeur s'entend comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. Conformément à la hiérarchie définie dans la norme IFRS 13 – *Évaluation à la juste valeur*, il existe trois niveaux de juste valeur :

- Niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques ;
- Niveau 2 : juste valeur évaluée par des modèles utilisant des données d'entrée qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) ;



- Niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

1.6 Influence de l'environnement géopolitique et macroéconomique

Conflit en Ukraine

Le Groupe n'exerce pas d'activités en Ukraine, en Russie, ni en Biélorussie. Il n'y détient aucun actif, aucune participation dans des entités, et n'est bénéficiaire d'aucun contrat de franchise. De plus, l'exposition du Groupe aux produits de ces pays n'est pas jugée significative. Le Groupe n'est pas affecté de manière significative par les restrictions et les sanctions commerciales imposées par certains États à la Russie.

Le Groupe suit de près l'évolution de ce conflit et ses conséquences macroéconomiques et potentiellement opérationnelles, notamment dans ses pays intégrés limitrophes de l'Ukraine (Pologne et Roumanie).

Droits de douane et tensions commerciales

Compte tenu de la nature de ses activités et des zones géographiques dans lesquelles il opère, le Groupe ne s'attend pas à être significativement impacté par les changements de droits de douane décidés par certains pays, ni par les tensions commerciales qui en découlent.

Le Groupe suit néanmoins de près leurs évolutions et leurs conséquences potentielles sur les plans géopolitiques et macroéconomiques.

NOTE 2 : SAISONNALITÉ DE L'ACTIVITÉ

A l'instar des autres groupes de grande distribution, Carrefour exerce une activité dont le volume peut varier de manière sensible au cours de l'année, ce qui peut rendre les comptes consolidés du premier et du deuxième semestre difficilement comparables. Les effets de cette saisonnalité sont particulièrement marqués au niveau du résultat opérationnel courant et de la génération de flux de trésorerie.

Le chiffre d'affaires du Groupe connaît une saisonnalité, caractérisée par un second semestre plus fort que le premier, notamment en raison d'une activité plus soutenue au mois de décembre. L'essentiel des charges opérationnelles (frais de personnel, amortissements, ...) étant en revanche réparti plus linéairement sur l'année, le résultat opérationnel courant du Groupe est historiquement plus faible au premier semestre qu'au second.

Les flux de trésorerie générés par le Groupe sont également affectés de manière significative par cette saisonnalité : la variation du besoin en fonds de roulement constatée au premier semestre est structurellement fortement négative du fait des importants règlements fournisseurs réalisés en début d'année civile au titre des achats effectués pour servir la forte demande du mois de décembre de l'année précédente.



NOTE 3 : FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE

3.1 Principales variations de périmètre

3.1.1 Principales acquisitions finalisées au cours du premier semestre 2025

Acquisition de l'intégralité des actions en circulation de Carrefour Brésil

Le 11 février 2025, le Groupe a annoncé son intention d'acquérir les actions détenues par les actionnaires minoritaires de sa filiale brésilienne, *Grupo Carrefour Brasil* (« Carrefour Brésil »), et de la retirer de la Bourse de São Paulo par le biais d'une fusion d'actions (*Incorporação de Ações*). Le 3 avril 2025, le Groupe a relevé son offre.

Le Groupe, qui détenait 67,4% de Carrefour Brésil, a décidé d'augmenter sa participation à 100%, reflétant ainsi sa confiance dans la trajectoire de croissance de sa filiale, et sa conviction quant à son potentiel de création de valeur. Par ailleurs, la sortie de la cote permettra une gestion plus agile et un accent renforcé sur l'exécution des opérations. Carrefour réaffirme ainsi son engagement envers le Brésil et continuera à investir dans la croissance et le développement de ses activités dans le pays.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de Carrefour Brésil tenue le 25 avril 2025, environ 59% des actionnaires minoritaires ont voté en faveur de l'opération.

Les actionnaires minoritaires se sont vus proposer trois options en échange de leurs actions :

- 15% d'entre eux ont choisi de recevoir 8,50 réals en numéraire par action de Carrefour Brésil ;
- 85% d'entre eux ont choisi de recevoir une action Carrefour SA pour 9,96 actions de Carrefour Brésil ;
- 0,01% d'entre eux ont choisi une combinaison des deux précédentes options, soit 4,25 réals en numéraire par action de Carrefour Brésil plus 1 action Carrefour SA pour 19,92 actions de Carrefour Brésil.

En contrepartie des actions Carrefour Brésil détenues, les actionnaires minoritaires ont reçu le 2 juin 2025 un montant global de 140 millions d'euros environ en numéraire (options 1 et 3) ainsi que 58 345 601 actions Carrefour SA émises à cette occasion (options 2 et 3).

S'agissant d'une transaction avec des minoritaires, les impacts de cette opération ont été comptabilisés directement dans les capitaux propres consolidés, conduisant à la réduction des intérêts minoritaires à hauteur de (1 040) millions d'euros et l'augmentation de la part du Groupe de 891 millions d'euros (y compris les frais associés).

Par ailleurs, la couverture de l'acquisition des intérêts minoritaires par le biais de *Non-deliverable forwards* et *options* a entraîné l'enregistrement d'un gain de 8 millions d'euros en autres produits et charges financiers au cours du premier semestre 2025 (la comptabilité de couverture n'étant pas permise en IFRS dans ce contexte).

3.1.2 Suivi des acquisitions réalisées en 2024 – détermination des prix d'achat et des bilans d'ouverture définitifs

Enseignes Cora et Match ainsi que la centrale d'achat Provera (France)

Carrefour avait annoncé le 12 juillet 2023 la conclusion d'un accord avec le groupe Louis Delhaize en vue de l'acquisition des enseignes Cora et Match et de la centrale d'achat Provera en France. Ces deux enseignes opèrent respectivement 60 hypermarchés et 115 supermarchés et emploient près de 24 000 personnes. Cette acquisition permet au Groupe de réaffirmer son *leadership* dans la distribution alimentaire en France, avec une très forte complémentarité géographique des magasins, notamment dans les régions Grand Est et Nord.

La transaction s'est réalisée sur la base d'une valeur d'entreprise de 1,05 milliard d'euros. Elle intègre le rachat des murs de 55 hypermarchés et 77 supermarchés.

Le 6 juin 2024, l'Autorité de la concurrence française avait décidé d'accorder à Carrefour une dérogation à l'effet suspensif du contrôle des concentrations permettant l'acquisition des enseignes Cora et Match, sans attendre le terme de son analyse concurrentielle. Suivant cette dérogation, le *closing* de l'acquisition est intervenu le 1^{er} juillet 2024. En rachetant les titres de Delparef et Provera, les sociétés mères, le Groupe a acquis les enseignes Cora et Match en France.

Le paiement des titres avait été effectué intégralement en numéraire le 1^{er} juillet 2024 pour un montant provisoire de 1 180 millions d'euros.



Évolutions en 2025

Le 13 mars 2025, l'Autorité de la concurrence a autorisé le groupe Carrefour à prendre le contrôle des enseignes Cora et Match ainsi que de la centrale d'achat Provera sous réserve de la mise en œuvre de remèdes dans sept zones de chalandise. Ces remèdes vont consister dans la cession de sept magasins (dont trois hypermarchés Cora et un supermarché Match acquis ainsi qu'un hypermarché et deux supermarchés du parc historique) et la résiliation du contrat de franchise d'un huitième ; les actifs de ces sept magasins ont donc été classés en « actifs détenus en vue de leur vente » au 30 juin 2025, conformément à la norme IFRS 5 – *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées*, pour un montant de 30 millions d'euros environ. S'agissant des passifs liés à ces magasins, ils ne sont pas significatifs.

Postérieurement à la clôture du 30 juin 2025, soit le 10 juillet 2025, Carrefour a annoncé la signature d'accords avec la Coopérative U et avec Intermarché en vue de la cession de ces sept magasins (cf. note 13.4).

Les flux de la période (c'est-à-dire les opérations des enseignes Cora et Match ainsi que de la centrale d'achat Provera) sont intégrés dans le compte de résultat et le tableau des flux de trésorerie consolidés du premier semestre 2025. Sur cette période, le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel du périmètre acquis s'élèvent environ à 2 350 millions d'euros et (75) millions d'euros respectivement.

Par ailleurs, les discussions menées entre le vendeur (Louis Delhaize) et l'acheteur (Carrefour France) en application des clauses du contrat d'acquisition ont conduit les parties à s'accorder sur une réduction du prix de 11 millions d'euros. En conséquence, le prix d'achat définitif s'élève à 1 169 millions d'euros.

En conformité avec la norme IFRS 3 sur les regroupements d'entreprises, la réduction du prix et autres ajustements intervenant dans les 12 mois post *closing* de l'acquisition sont comptabilisés de manière rétrospective dans le bilan d'ouverture en contrepartie du *Goodwill*.

Le bilan d'ouverture définitif des enseignes Cora et Match au 1^{er} juillet 2024, intégré dans les comptes consolidés du Groupe, est le suivant :

ACTIF

(en millions d'euros)

	Référence	Bilan d'ouverture préliminaire (Juste Valeur)	Réduction de prix et autres ajustements	Bilan d'ouverture définitif (Juste Valeur)
<i>Goodwill</i>	(a)	232	(13)	219
Autres immobilisations incorporelles	(b)	78	(1)	78
Immobilisations corporelles	(c)	1 249	6	1 255
Droits d'utilisation de l'actif	(d)	160	9	168
Autres actifs financiers non courants	(h)	4	–	4
Impôts différés actifs	(e)	0	–	0
Actifs non courants		1 723	1	1 724
Stocks	(h)	390	(10)	380
Créances commerciales	(h)	207	4	211
Créances fiscales	(h)	70	–	70
Autres actifs courants	(h)	43	6	50
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(h)	154	–	154
Actifs courants		864	0	865
TOTAL ACTIF		2 588	1	2 589



PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Référence	Bilan d'ouverture préliminaire (Juste Valeur)	Réduction de prix et autres ajustements	Bilan d'ouverture définitif (Juste Valeur)
Capitaux propres		1 180	(11)	1 169
Dettes financières - Part à plus d'un an	(h)	7	-	7
Engagements locatifs - Part à plus d'un an	(d)	127	10	137
Provisions	(f)	123	3	126
Impôts différés passifs	(e)	200	(1)	198
Passifs non courants		456	11	468
Dettes financières - Part à moins d'un an	(h)	0	-	0
Engagements locatifs - Part à moins d'un an	(d)	30	(2)	29
Fournisseurs et autres créditeurs	(h)	557	3	560
Dettes fiscales - Part à moins d'un an	(g)	175	-	175
Autres passifs courants	(h)	188	-	188
Passifs courants		951	1	952
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		2 588	1	2 589

L'exercice d'allocation des actifs et passifs à la juste valeur tel que requis par la norme IFRS 3 a été mis en œuvre et a conduit à reconnaître un *goodwill* (a) définitif de 219 millions d'euros dans les comptes consolidés au 30 juin 2025.

Le bilan d'ouverture définitif est par ailleurs composé des éléments suivants :

- (b) Reconnaissance et valorisation de la marque acquise Match et du caractère indéfini de sa durée d'utilisation. La juste valeur du droit d'usage de la marque Cora est considérée comme non significative et n'est pas comptabilisée ;
- (c) Évaluation à la juste valeur des terrains et des murs des magasins détenus en propre (déterminée par des experts indépendants via une méthode de valorisation par capitalisation) ainsi que des autres immobilisations corporelles ;
- (d) Estimation des droits d'utilisation de l'actif et des engagements locatifs afférents des magasins loués en tenant compte de la durée raisonnablement certaine des contrats de location en application des règles définies par le Groupe ;
- (e) Évaluation des impôts différés relatifs aux ajustements des actifs et des passifs à la juste valeur correspondant essentiellement aux réévaluations des immobilisations corporelles et incorporelles, et dans une moindre mesure à celle des provisions ;
- (f) Rehaussement des provisions (notamment pour risques sociaux) à l'issue des analyses menées sur les contentieux et passifs éventuels (comptabilisés en application de la norme IFRS 3) par Carrefour et ses conseils. Ce poste comprend de plus les provisions pour engagements vis-à-vis du personnel (comptabilisés en application de la norme IAS 19) ;
- (g) Enregistrement d'une dette d'impôt supplémentaire correspondant à des plus-values fiscales qui avaient été neutralisées dans le passé car réalisées au sein du groupe d'intégration fiscale Delparef. L'acquisition par Carrefour de la holding de Cora et Match (Delparef) a conduit à la fin du groupe d'intégration fiscale Delparef fin 2024 ;
- (h) Maintien de la valeur nette comptable des autres actifs et autres passifs (y compris stocks, créances commerciales et créances fiscales, trésorerie et équivalents de trésorerie, autres actifs courants et autres actifs financiers non courants, dettes financières, dettes fournisseurs et autres passifs courants) ou ajustements de juste valeur non significatifs.



Magasins sous enseigne Casino / Intermarché (France)

Le 25 janvier 2024, le Groupe avait annoncé être entré en négociations exclusives avec le groupe Intermarché en vue de l'acquisition, directement auprès d'Intermarché et/ou, par voie de substitution à Intermarché auprès de la société Casino Guichard-Perrachon et de ses filiales, de 31 magasins (le cas échéant avec les stations-services attenantes), générant un chiffre d'affaires de l'ordre de 400 millions d'euros environ en 2023.

Conformément à cet accord, le Groupe s'est substitué à Intermarché, le 8 février 2024, pour l'acquisition, directement auprès de Casino Guichard-Perrachon et de ses filiales, de 25 magasins. Les 6 autres magasins devant être achetés directement auprès d'Intermarché.

Au 31 décembre 2024, 27 magasins ont été acquis dont 24 auprès de Casino et 3 directement auprès d'Intermarché pour un prix provisoire de 41 millions d'euros (y compris la reprise des stocks). Sur les 4 opérations restantes, 3 opérations (1 auprès de Casino et 2 auprès d'Intermarché) nécessitaient encore la réalisation de conditions suspensives et la dernière (auprès d'Intermarché) ne sera pas mise en œuvre.

Pour mémoire, le 19 mars 2024, l'Autorité de la concurrence française avait décidé d'accorder à Carrefour France une dérogation à l'effet suspensif du contrôle des concentrations permettant l'acquisition des magasins Casino, sans attendre le terme de son analyse concurrentielle, qui a été finalement rendue le 13 décembre 2024. Par cette décision, l'autorité a autorisé le rachat de 25 magasins auprès de Casino sous réserve de la cession par Carrefour de 2 points de vente. De plus, aucun problème de concurrence n'a été identifié par l'autorité s'agissant de l'acquisition des 3 premiers magasins auprès d'Intermarché.

Évolutions en 2025

En avril 2025, deux nouveaux magasins de proximité ont été repris auprès d'Intermarché. La dernière opération restante (un magasin de proximité auprès de Casino) pourrait intervenir avant la fin de l'année 2025 au plus tard.

Le prix définitif des 27 premiers magasins acquis directement auprès d'Intermarché et Casino a été réduit de 6 millions d'euros, après valorisation des stocks réellement transférés. Le prix d'achat définitif des 29 magasins s'élève en conséquence à 35 millions d'euros environ.

En application de la norme IFRS 3, le Groupe a effectué une évaluation des actifs acquis et passifs repris à la date d'acquisition des différents magasins. Sur la base de cette évaluation, l'acquisition des 29 premiers magasins, tous loués, s'est traduite par la comptabilisation d'un *goodwill* définitif de 40 millions d'euros au 30 juin 2025. Ce montant comprend notamment la comptabilisation de droits d'utilisation de l'actif inférieurs aux engagements locatifs associés du fait de la reprise de contrats de location à des conditions défavorables, à savoir des niveaux de loyers supérieurs aux prix de marché.

Postérieurement à la clôture du 30 juin 2025, soit le 10 juillet 2025, Carrefour a annoncé la signature d'accords avec la Coopérative U et avec Intermarché en vue de la cession de deux magasins (un magasin de proximité et un hypermarché respectivement) en conformité avec la décision de l'Autorité de la concurrence du 13 décembre 2024 (cf. note 13.4).

3.1.3 Principales cessions intervenues au cours du premier semestre 2025

Opération de *sale and lease back* (France)

Le 9 janvier 2025, les murs de 8 supermarchés Carrefour Market ont été cédés à Supermarket Income REIT pour des produits de cession nets de frais de 34 millions d'euros environ. Ce fonds d'investissement londonien avait déjà acquis un portefeuille de 17 supermarchés Carrefour Market en avril 2024 (dont 16 avaient été reloués à Carrefour – cf. note 2.1.3 des comptes consolidés au 31 décembre 2024).

Suite à la finalisation de la négociation des accords définitifs et à la satisfaction d'autres conditions préalables, ces actifs sont loués à Carrefour depuis le 9 janvier 2025 (date du *closing* de l'opération et de la signature des contrats de location pour une durée de 12 ans dont 10 ans fermes, avec 1 option de renouvellement à la main de Carrefour). Cette opération a entraîné la comptabilisation d'une plus-value de 9 millions d'euros dans le résultat non courant du premier semestre 2025.



Cession du portefeuille d'assurance-vie de Carrefour Banque (France)

Le 14 avril 2025, Carrefour Banque France a cédé à Lucya son portefeuille d'assurance-vie pour un montant de 21 millions d'euros. La plus-value de cession, du même montant, a été enregistrée dans le résultat non courant du premier semestre 2025.

Suivi des fermetures de magasins ex-Grupo BIG non rentables décidées fin 2024 et cession en cours de l'exploitation et/ou des murs détenus en propre (Brésil)

En décembre 2024, le Groupe avait décidé de fermer 64 supermarchés sous enseignes *Bompreço* et *Nacional* (acquis en 2022 lors de l'achat de Grupo BIG) en l'absence de rentabilité (47 supermarchés *Nacional* et 17 supermarchés *Bompreço*), lesdits magasins ayant été classés en « actifs détenus en vue de leur vente » sur la base de leur juste valeur nette des frais de cession estimée au 31 décembre 2024 (cf. note 2.1.2 des comptes consolidés au 31 décembre 2024). Ce reclassement avait conduit à enregistrer dans le résultat non courant 2024 (i) la dépréciation des actifs corporels de (150) millions de réals (soit (26) millions d'euros environ) (ii) la dépréciation des marques *Bompreço* et *Nacional* pour un montant total de (60) millions de réals (soit (10) millions d'euros environ) et (iii) des autres coûts liés à ces fermetures pour un montant total de (220) millions de réals environ (soit (38) millions d'euros environ).

Les actifs de 39 magasins (exploitation et/ou murs détenus en propre) ont d'ores et déjà été cédés au cours du premier semestre 2025 à différents acheteurs pour un prix total de 400 millions de réals environ (soit 63 millions d'euros environ) dont 260 millions de réals (soit 41 millions d'euros environ) ont été encaissés au 30 juin 2025 (sans compter les 45 millions de réals, soit 7 millions d'euros environ, encaissés au titre de magasins fermés au second semestre 2024).

Les prix de vente étant globalement en ligne avec la juste valeur des actifs retenue au 31 décembre 2024, l'impact sur le résultat non courant du premier semestre 2025 n'est pas matériel.

Cinq magasins ne seront finalement pas fermés et seront convertis en magasin de proximité sous enseigne Carrefour Bairro. En conséquence, les actifs immobilisés de ces cinq magasins ont été reclassés au 30 juin 2025 en « immobilisations corporelles ».

3.2 Sécurisation des financements long terme du Groupe

Au cours de la période, Carrefour SA a procédé au placement de trois nouvelles émissions obligataires dites *Sustainability-Linked* :

- Le 17 janvier 2025, pour un montant total de 500 millions d'euros, d'une maturité de 5,5 ans (échéance juin 2030) et d'un coupon de 3,25% ;
- Le 29 avril 2025, pour un montant total de 500 millions d'euros, d'une maturité de 4 ans (échéance mai 2029) et d'un coupon de 2,875% ;
- Le 17 juin 2025, pour un montant total de 650 millions d'euros, d'une maturité de 7,9 ans (échéance mai 2033) et d'un coupon de 3,75%.

Les deux premières obligations sont indexées sur deux objectifs liés aux émissions de gaz à effet de serre, le premier portant sur les scopes 1 et 2, et le deuxième sur les achats de biens et de services auprès du scope 3. La troisième obligation est indexée sur un premier objectif lié aux émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1 et 2, et un deuxième portant sur le nombre de fournisseurs du Groupe engagés dans une stratégie pour le climat.

Ces émissions obligataires s'intègrent dans une stratégie de financement alignée avec les objectifs et ambitions du Groupe en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) : elles ont été réalisées dans le cadre du Framework de type SLB (*Sustainability-Linked Bond*) de son programme EMTN (*Euro-Medium Term Notes*) renouvelé en juin 2025.

A contrario, le 7 mai 2025, Carrefour SA a procédé pour un montant de 200 millions d'euros au rachat d'une partie de sa souche d'obligations existantes de 1 milliard d'euros, d'un coupon de 2,625% et arrivant à échéance en décembre 2027. La totalité des obligations ainsi rachetées a été annulée. Le 3 juin 2025, Carrefour SA a également procédé au remboursement d'un emprunt obligataire d'un montant de 750 millions d'euros, d'une maturité de 10 ans et d'un coupon de 1,25%.

La maturité moyenne du socle obligataire de Carrefour SA s'établit en conséquence à 4,2 ans à fin juin 2025 contre 3,8 ans à fin décembre 2024 et 3,9 ans à fin juin 2024.



Ces opérations permettent de sécuriser la liquidité du Groupe à court et moyen terme dans un environnement économique incertain, et s'inscrivent dans la stratégie de sécurisation des financements de Carrefour.

Au 30 juin 2025, le Groupe est noté BBB perspective stable par Standard & Poor's.

Financements de la filiale brésilienne Atacadão

Dans la continuité des opérations des années précédentes, la filiale brésilienne Atacadão a mis en place en 2025 les financements lui permettant de sécuriser ses besoins à moyen et long terme.

a. Emprunts obligataires

Aucun nouvel emprunt obligataire n'a été contracté, et aucun emprunt obligataire n'est arrivé à échéance sur la période.

b. Emprunts bancaires liés à la loi brésilienne 4131/1962

Le 14 avril 2025, des financements bancaires en devise USD, immédiatement swappés en BRL et ayant une maturité de 6 mois, ont été exécutés pour un montant total de 750 millions de réals (environ 117 millions d'euros au taux de conversion du 30 juin 2025), permettant le remboursement de deux emprunts bancaires arrivés à échéance le même jour pour un montant de 744 millions de réals.

De plus, un autre emprunt bancaire, arrivé à échéance le 20 juin 2025, a été remboursé pour un montant de 767 millions de réals (environ 119 millions d'euros au taux de conversion du 30 juin 2025).

c. Financements inter-compagnie

Pour mémoire, en 2022 et 2023, avaient été exécutés deux financements inter-compagnie entre les sociétés Carrefour Finance et Atacadão :

- Le 25 mai 2022, un premier RCF (*Revolving Credit Facility*) d'un montant de 1,9 milliard de réals, d'un taux d'intérêt annuel de 14,25% et d'une maturité de 3 ans ;
- Le 2 mai 2023, un second RCF de 6,3 milliards de réals, d'un taux d'intérêt annuel de 14,95% et d'une maturité de 3 ans (tirés à hauteur de 2,3 milliards de réals au cours du premier semestre 2023 et les 4 milliards de réals restants en juillet 2023, en remplacement d'un RCF du même montant arrivant à échéance).

Après avoir été réduit à 10,25% au cours du premier semestre 2024, le taux d'intérêt du premier RCF a été relevé à 15,90% le 17 mai 2025. Le taux d'intérêt du second RCF, qui avait quant à lui été réduit à 11,10% au cours du premier semestre 2024, demeure inchangé au 30 juin 2025.

Ces financements intragroupe RCF, d'un montant total de 8,2 milliards de réals au 30 juin 2025, sont qualifiés d'investissements nets dans une activité à l'étranger (*Net Investment*), et font ainsi l'objet d'une revalorisation par capitaux propres.

Postérieurement à la clôture du 30 juin 2025, soit le 16 juillet 2025, une nouvelle ligne de crédit inter-compagnie entre les sociétés Carrefour Finance et Atacadão a été exécutée pour un montant de 750 millions de réals (soit 115 millions d'euros environ), un taux d'intérêt annuel de 15,40% et une maturité de 3 ans. Ce financement intragroupe a également été qualifié d'investissement net dans une activité à l'étranger (*Net Investment*).

3.3 Paiement du dividende 2024 en numéraire

L'Assemblée Générale des actionnaires de Carrefour, réunie le 28 mai 2025, a fixé le dividende relatif à l'exercice 2024 à 0,92 euro par action, complété par un dividende exceptionnel de 0,23 euro par action, à verser intégralement en numéraire.

Le 3 juin 2025 a eu lieu le versement du dividende global pour un montant de 812 millions d'euros.



NOTE 4 : INFORMATION SECTORIELLE

4.1 Résultats sectoriels

1er semestre 2025 (en millions d'euros)	Total Groupe	France	Europe	Amérique latine	Fonctions globales
Chiffre d'affaires hors taxes	41 755	20 270	11 269	10 217	–
Autres revenus	1 468	448	315	673	32
Résultat opérationnel courant avant amortissements	1 936	872	526	563	(25)
Résultat opérationnel courant	681	264	80	366	(28)
Investissements corporels et incorporels	575	305	136	133	1
Dotations aux amortissements ¹	(1 255)	(609)	(446)	(197)	(4)

1er semestre 2024 (en millions d'euros)	Total Groupe	France	Europe	Amérique latine	Fonctions globales
Chiffre d'affaires hors taxes	40 619	18 146	11 289	11 183	–
Autres revenus	1 343	395	320	601	27
Résultat opérationnel courant avant amortissements	1 916	808	518	629	(40)
Résultat opérationnel courant	743	286	84	417	(44)
Investissements corporels et incorporels	659	308	150	198	4
Dotations aux amortissements ¹	(1 173)	(522)	(434)	(213)	(4)

(1) Y compris amortissements des immobilisations logistiques inclus dans le coût des ventes.



4.2 Bilans sectoriels

30/06/2025 (en millions d'euros)	Total Groupe	France	Europe	Amérique latine	Fonctions globales
ACTIF					
Goodwill	8 887	5 656	2 338	892	1
Autres immobilisations incorporelles	1 437	678	509	222	27
Immobilisations corporelles	12 383	5 659	2 282	4 441	2
Immeubles de placement	215	12	112	91	–
Droits d'utilisation de l'actif	4 445	1 861	1 823	759	2
Autres actifs sectoriels	19 678	7 093	4 707	7 336	541
Total Actifs sectoriels	47 045	20 960	11 771	13 742	573
Autres actifs non affectés	8 210				
TOTAL ACTIF	55 255				
PASSIF (hors capitaux propres)					
Passifs sectoriels	27 995	11 501	8 922	7 198	374
Autres passifs non affectés	16 289				
TOTAL PASSIF	44 285				

31/12/2024 (en millions d'euros)	Total Groupe	France	Europe	Amérique latine	Fonctions globales
ACTIF					
Goodwill	8 946	5 625	2 410	910	1
Autres immobilisations incorporelles	1 566	675	638	224	29
Immobilisations corporelles	13 011	5 796	2 662	4 551	2
Immeubles de placement	218	12	113	93	–
Droits d'utilisation de l'actif	4 522	1 849	1 920	750	3
Autres actifs sectoriels	19 103	7 490	4 090	6 962	561
Total Actifs sectoriels	47 367	21 447	11 833	13 490	596
Autres actifs non affectés	9 997				
TOTAL ACTIF	57 363				
PASSIF (hors capitaux propres)					
Passifs sectoriels	30 002	12 412	9 013	8 166	411
Autres passifs non affectés	14 877				
TOTAL PASSIF	44 879				



NOTE 5 : DONNÉES OPÉRATIONNELLES

5.1 Produits des activités ordinaires

5.1.1 Chiffre d'affaires hors taxes

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2025	1er semestre 2024	% Prog.
Chiffre d'affaires hors taxes	41 755	40 619	2,8%

À taux de change constants, le chiffre d'affaires du premier semestre 2025 se serait élevé à 43 677 millions d'euros contre 40 619 millions d'euros au titre du premier semestre 2024, soit une hausse de 7,5%.

Le chiffre d'affaires du premier semestre 2025 à taux de change constant est calculé en appliquant les taux de conversion du premier semestre 2024 pour les filiales dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro.

L'incidence de la variation des taux de change s'élève à (1,9) milliard d'euros, imputable en quasi-totalité au Brésil et à l'Argentine pour respectivement (1,3) milliard d'euros et (0,6) milliard d'euros.

Chiffre d'affaires hors taxes par pays ⁽¹⁾

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2025	1er semestre 2024
France	20 270	18 146
Europe (hors France)	11 269	11 289
Espagne	5 155	5 087
Belgique	1 992	2 034
Italie	1 771	1 839
Roumanie	1 336	1 308
Pologne	1 015	1 021
Amérique latine	10 217	11 183
Brésil	8 790	9 620
Argentine	1 427	1 563
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	41 755	40 619

(1) La quasi-totalité du chiffre d'affaires est comptabilisée à une date spécifique. Le montant du chiffre d'affaires comptabilisé progressivement n'est pas significatif à l'échelle du Groupe.

La progression du chiffre d'affaires de la France correspond pour l'essentiel au chiffre d'affaires des enseignes Cora et Match, intégrées globalement depuis le 1^{er} juillet 2024 (cf. note 3.1.2).



5.1.2 Autres revenus

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	% Prog.
Produits financiers et commissions ¹	806	727	10,9%
Redevances de franchise et de location-gérance	226	227	(0,2)%
Revenus de location et de sous-location	104	98	5,5%
Revenus de l'activité de promotion immobilière ²	7	1	399,7%
Revenus divers ³	324	290	11,8%
TOTAL AUTRES REVENUS	1 468	1 343	9,2%

(1) Comprennent le produit net des activités de banque et d'assurance du Groupe.

(2) Correspondent aux prix de vente des ensembles immobiliers qui ont été développés par le Groupe en vue de leur revente. Compte tenu des coûts de développement, présentés en Coût des ventes, la marge de promotion s'élève à 2 millions d'euros au titre du premier semestre 2025, alors qu'elle était quasi nulle au premier semestre 2024.

(3) Les revenus divers concernent notamment les revenus générés par le retail media et ceux liés aux services marchands, ainsi que les commissions liées aux prestations réalisées pour des fournisseurs et celles réalisées sur les ventes (Marketplaces).

Les produits financiers et commissions enregistrés au cours du premier semestre 2025 progressent sensiblement, reflétant notamment la poursuite d'une grande dynamique commerciale au Brésil, bien qu'en partie masquée par la dépréciation du réal par rapport au premier semestre 2024, et dans une moindre mesure en Argentine.

De la même manière, les revenus générés par les services marchands (y compris ceux de Cora et Match), dont l'activité billetterie et voyages, ont continué d'augmenter au cours du premier semestre 2025.

5.2 Frais généraux et amortissements

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	% Prog.
Frais généraux	(6 405)	(6 122)	4,6%
Amortissements des immobilisations et immeubles de placement	(695)	(654)	6,3%
Amortissements des droits d'utilisation de l'actif - immobilisations et immeubles de placement	(413)	(378)	9,3%
TOTAL FRAIS GÉNÉRAUX ET AMORTISSEMENTS	(7 513)	(7 155)	5,0%

Frais généraux

Les frais généraux se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	% Prog.
Frais de personnel	(3 916)	(3 665)	6,9%
Honoraires	(443)	(448)	(1,0)%
Taxes	(432)	(383)	12,9%
Entretien et réparation	(414)	(397)	4,2%
Énergie et électricité	(316)	(349)	(9,4)%
Publicité	(271)	(306)	(11,4)%
Locations immobilières (hors IFRS 16)	(50)	(40)	25,5%
Autres frais généraux	(562)	(535)	5,1%
TOTAL FRAIS GÉNÉRAUX	(6 405)	(6 122)	4,6%

Au cours du premier semestre 2025, la maîtrise des frais généraux reflète notamment la poursuite des efforts de compétitivité mis en œuvre par le Groupe ainsi que la baisse du coût de l'énergie, et ce malgré l'intégration des enseignes Cora et Match depuis le 1^{er} juillet 2024.



Amortissements

En prenant en compte les amortissements logistiques inclus dans le coût des ventes, le total des amortissements comptabilisés au compte de résultat s'élève à (1 255) millions d'euros au 30 juin 2025 (contre (1 173) millions d'euros au 30 juin 2024) et se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	% Prog.
Immobilisations corporelles	(548)	(512)	7,1%
Immobilisations incorporelles	(142)	(136)	4,8%
Immeubles de placement	(5)	(6)	(26,8)%
Amortissements des immobilisations et immeubles de placement	(695)	(654)	6,3%
Amortissements des droits d'utilisation de l'actif - immobilisations et immeubles de placement	(413)	(378)	9,3%
Amortissements des immobilisations logistiques	(33)	(34)	(4,6)%
Amortissements des droits d'utilisation de l'actif - immobilisations logistiques	(114)	(106)	7,7%
TOTAL AMORTISSEMENTS	(1 255)	(1 173)	7,1%

5.3 Produits et charges non courants

Sont comptabilisés en produits et charges non courants certains éléments significatifs à caractère inhabituel de par leur nature et leur fréquence tels que les dépréciations d'actifs non courants, les résultats de cession d'actifs non courants, des coûts de restructuration et des charges et produits liés à des réestimations de risques d'origine ancienne, sur la base d'informations ou d'éléments dont le Groupe a eu connaissance au cours de la période.

Le résultat non courant du premier semestre 2025 est une charge nette de (529) millions d'euros et se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024
Résultat de cession d'actifs	132	37
Coûts de restructuration	(65)	(77)
Autres produits et charges non courants	(42)	(2)
Résultat non courant avant dépréciations et pertes sur actifs	25	(42)
Dépréciations et pertes sur actifs	(554)	(84)
<i>dont dépréciations et pertes sur goodwill</i>	<i>(96)</i>	<i>(44)</i>
<i>dont dépréciations et pertes sur actifs corporels et incorporels et autres</i>	<i>(458)</i>	<i>(40)</i>
PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	(529)	(126)
Dont :		
<i>total des produits non courants</i>	<i>225</i>	<i>302</i>
<i>total des charges non courantes</i>	<i>(754)</i>	<i>(428)</i>

Résultat de cession d'actifs

Le résultat de cession d'actifs immobilisés comprend principalement les plus-values réalisées suite à la cession de 9,87 millions d'actions Carmila par voie de placement privé pour 45 millions d'euros environ (cf. note 8.2) et à la vente du portefeuille d'assurance-vie de Carrefour Banque en France pour 21 millions d'euros (cf. note 3.1.3), ainsi que le résultat de cession en *sale and lease back* de l'immobilier de 8 supermarchés en France pour 9 millions d'euros (cf. note 3.1.3). Il inclut par ailleurs des plus et moins-values réalisées dans le cadre de diverses cessions d'actifs (murs, terrains, fonds de commerce de magasins), notamment au Brésil et à des franchisés en France.

Coûts de restructuration

Les coûts de restructuration comptabilisés sur le premier semestre 2025 correspondent principalement aux mesures mises en œuvre dans les sièges et magasins en Espagne et en Italie.



Autres produits et charges non courants

Les autres produits et charges non courants enregistrés au cours du premier semestre 2025 comprennent essentiellement des provisions pour risques légaux dans certaines géographies du Groupe.

Dépréciations et pertes sur actifs

Les dépréciations et pertes sur actifs enregistrées au cours du premier semestre 2025 comprennent essentiellement (i) la dépréciation des immobilisations corporelles, incorporelles et du *goodwill* de l'Italie pour (460) millions d'euros afin d'aligner la valeur des actifs à leur juste valeur (cf. note 13.4), et (ii) la dépréciation partielle du *goodwill* polonais à hauteur de (50) millions d'euros (cf. note 6.1), ainsi que la sortie d'une quote-part du *goodwill* brésilien pour (20) millions d'euros suite aux cessions des murs de magasins non rentables fermés au cours de la période (cf. note 3.1.3). Elles incluent également l'impact lié à diverses dépréciations et mises au rebut d'actifs en France et au Brésil.

Rappel des principaux éléments comptabilisés au premier semestre 2024

Le résultat de cession d'actifs immobilisés était principalement composé du résultat de cession de 17 supermarchés en France, dont 16 reloués via un *sale and lease back*. Il incluait par ailleurs des plus et moins-values réalisées dans le cadre de diverses cessions d'actifs (murs, terrains, fonds de commerce de magasins), notamment à des franchisés en France.

Les coûts de restructuration correspondaient principalement aux mesures mises en œuvre dans les sièges et magasins en Espagne, en Italie, en Belgique et au Brésil.

Les autres produits et charges non courants comprenaient essentiellement des provisions pour risques fiscaux et légaux dans certaines géographies du Groupe, globalement compensées par des reprises de provisions au Brésil notamment pour risques fiscaux liés aux crédits ICMS suite à prescriptions ou apport à des programmes d'amnisties.

Les dépréciations et pertes sur actifs comprenaient enfin la sortie d'une quote-part du *goodwill* belge suite à la cession de 7 fonds de commerce de magasins ex-Alma et du *goodwill* brésilien suite aux cessions des murs de magasins non rentables fermés au cours de la période. Elles incluaient également l'impact lié à diverses dépréciations et mises au rebut d'actifs au Brésil et en Espagne.

5.4 Besoin en fonds de roulement

5.4.1 Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du Besoin en Fonds de Roulement (BFR) comprise dans la « variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation » du tableau des flux de trésorerie se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	1er semestre 2025	1er semestre 2024	Variation
Variation des stocks	(368)	(392)	24
Variation des créances commerciales	(113)	(97)	(16)
Variation des créances et dettes fournisseurs	(1 456)	(1 051)	(405)
Variation des dettes de fidélité	(31)	(11)	(19)
Variation du BFR marchand ("Trésorerie marchandises")	(1 968)	(1 552)	(416)
Variation des autres créances et autres dettes	(174)	(331)	156
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(2 142)	(1 883)	(259)

Ces éléments, comme tous les autres éléments du tableau des flux de trésorerie, sont convertis au taux moyen de la période.



5.4.2 Créances commerciales

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Créances sur les clients	2 432	2 299
Dépréciation des créances	(294)	(276)
Total Créances sur les clients	2 138	2 022
Fournisseurs débiteurs	1 320	1 283
TOTAL CRÉANCES COMMERCIALES	3 458	3 305

Certaines filiales du Groupe procèdent à des cessions de créances commerciales. Conformément à la norme IFRS 9, les créances concernées sont décomptabilisées lorsque les risques et avantages qui leur sont associés (principalement les risques d'insolvabilité du débiteur, de retard de paiement et de dilution) sont substantiellement transférés à un tiers. Ces cessions de créances sont sans droit de recours.

Dans l'ensemble des pays européens (hors Roumanie), Carrefour a négocié des lignes de cessions de créances commerciales, essentiellement de créances vis-à-vis de franchisés, avec une ou plusieurs banques selon les géographies. Il s'agit de banques internationales de premier plan dont la Société Générale pour la France, la BNP pour la Belgique et, Caixa, Santander et Sabadell pour l'Espagne. Dans un souci d'optimisation des coûts de cession, ces lignes sont ajustées avec les banques au cours de l'année en fonction des volumes de factures disponibles à céder.

En Amérique Latine au contraire, il n'y a pas de lignes de cessions de créances commerciales. Les filiales brésiliennes, ayant des besoins de liquidités temporaires, peuvent céder des créances commerciales sous forme de *tender offer* sur une plateforme où des banques ou des brokers peuvent proposer leurs conditions financières. Ces cessions correspondent à des créances de clients ayant payé leurs courses en plusieurs fois. Aucun programme n'existe en Argentine.

Au 30 juin 2025, les cessions de créances commerciales se sont élevées à 1,2 milliard d'euros environ et concernent majoritairement le Brésil.

5.5 Activités de banque et d'assurance

5.5.1 Encours clients des sociétés financières

Au 30 juin 2025, les encours clients des sociétés financières s'élèvent à 6 314 millions d'euros (contre 6 413 millions d'euros au 31 décembre 2024) et se composent comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Encours cartes	6 793	6 618
Encours prêts	1 380	1 460
Encours crédits (liés à des achats magasins)	27	32
Autres encours ¹	158	164
Dépréciation	(2 044)	(1 860)
TOTAL ENCOURS CLIENTS	6 314	6 413
<i>Part à moins d'un an</i>	<i>4 539</i>	<i>4 567</i>
<i>Part à plus d'un an</i>	<i>1 775</i>	<i>1 846</i>

(1) Les autres encours correspondent essentiellement aux prêts et crédits restructurés.

Les encours clients des sociétés financières correspondent aux créances détenues sur la clientèle (encours des cartes de paiement, prêts personnels...).

La valeur brute des encours clients augmente d'environ 80 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024. C'est notamment le cas au Brésil, reflétant la grande dynamique commerciale démontrée par CSF (*Banco Carrefour do Brasil*) au premier semestre 2025, et dans une moindre mesure en Argentine. A l'inverse, les encours clients bruts de l'Espagne baissent principalement du



fait d'une cession d'encours clients (classés en catégorie 3) opérée en juin 2025. Enfin, les encours clients bruts diminuent également en France, traduisant le maintien de conditions d'octroi sélectives des prêts personnels.

La valeur brute des encours clients des sociétés financières au 30 juin 2025 est composée à 66% d'encours classés en catégorie 1, 8% d'encours classés en catégorie 2 et 26% d'encours classés en catégorie 3. Au 31 décembre 2024, les catégories 1, 2 et 3 représentaient respectivement 69%, 7% et 24% de la valeur brute des encours clients des sociétés financières.

En conséquence, le taux de dépréciation moyen augmente de 2,0% par rapport au 31 décembre 2024. Cette hausse traduit essentiellement les pertes de crédit attendues au Brésil et en France.

5.5.2 Refinancement des encours clients des sociétés financières

Le refinancement des encours clients des sociétés financières, de 5 392 millions d'euros au 30 juin 2025 (contre 5 646 millions d'euros au 31 décembre 2024), est assuré par les sources de financement suivantes :

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires ¹	608	991
Dettes représentées par un titre ²	514	491
Emprunts bancaires ³	1 014	1 434
Comptes sur livret clients	357	390
Titrisation ³	926	297
Autres dettes de refinancement auprès des établissements financiers	1 967	2 028
Autres	6	15
TOTAL REFINANCEMENT DES ENCOURS CLIENTS	5 392	5 646
Part à moins d'un an	2 549	3 533
Part à plus d'un an	2 843	2 113

(1) Carrefour Banque a procédé en juin 2025 au remboursement d'un emprunt obligataire de 400 millions d'euros émis en juin 2021, à taux fixe de 0,107% swappé Euribor 3 mois.

(2) Les dettes représentées par un titre sont principalement composées des Negotiable European Commercial Paper (Neu CP) et Negotiable European Medium Term Notes (Neu MTN) émis par Carrefour Banque, ainsi que des Letras Financeiras et certificats de dépôts émis par CSF (Banco Carrefour do Brasil).

(3) Au cours du premier semestre 2025, Carrefour Banque a émis une nouvelle opération de titrisation de crédit renouvelable pour un encours titrisé de 300 millions d'euros, en remplacement de l'opération de titrisation du même montant émise en 2022 arrivant à échéance. Cette émission s'inscrit dans le cadre du programme « Master Credit Cards Pass », lancé par Carrefour Banque en novembre 2013. Par ailleurs, la filiale bancaire espagnole (Servicios Financieros Carrefour) a lancé au cours du semestre (i) une opération de titrisation de prêts personnels, portant sur un encours titrisé de 275 millions d'euros en mars 2025 et (ii) une opération de titrisation de crédit renouvelable sur un encours titrisé de 350 millions d'euros en juin 2025. Cette dernière opération vient en remplacement d'emprunts intra-groupe, ce qui a permis à Carrefour Banque de procéder au remboursement de deux refinancements contractés auprès de deux banques de 367 millions d'euros, entraînant la réduction des emprunts bancaires.

**NOTE 6 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, CORPORELLES ET IMMEUBLES DE PLACEMENT****6.1 Goodwill et autres immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles du Groupe se composent principalement de *goodwill*, présentés sur une ligne distincte de l'état de la situation financière.

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
<i>Goodwill</i>	8 887	8 946
Autres immobilisations incorporelles	1 437	1 566
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	10 324	10 512

La valeur des *goodwill* constatés par le Groupe fait l'objet d'un suivi au niveau des secteurs opérationnels constitués par les pays dans lesquels le Groupe exerce ses activités au travers de magasins intégrés.

La valeur nette comptable des *goodwill* se décompose comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
France	5 656	5 625
Espagne	1 069	1 068
Belgique	971	971
Brésil	891	909
Pologne	198	246
Roumanie	99	101
Argentine	1	1
Italie	–	24
Fonctions globales	1	1
TOTAL	8 887	8 946

La baisse de (59) millions d'euros des *goodwill* sur le premier semestre 2025 reflète principalement les éléments suivants :

- La dépréciation partielle du *goodwill* polonais à hauteur de (50) millions d'euros ;
- La dépréciation totale du *goodwill* italien à hauteur de (26) millions d'euros (cf. note 13.4) ;
- La sortie d'une quote-part du *goodwill* brésilien à hauteur de (20) millions d'euros suite à des cessions de murs de magasins non rentables fermés au cours de la période (cf. note 3.1.3) ;
- Concernant l'acquisition des enseignes Cora et Match et de la centrale d'achats Provera en France (cf. note 3.1.2), la mise en œuvre de l'exercice d'allocation des actifs et des passifs à la juste valeur tel que requis par la norme IFRS 3 a conduit à reconnaître un *goodwill* définitif de 219 millions d'euros dans les comptes consolidés au 30 juin 2025, contre un *goodwill* provisoire de 232 millions d'euros enregistré dans les comptes consolidés au 31 décembre 2024, soit une réduction de (13) millions d'euros ;
- Diverses acquisitions de fonds de commerce de magasins en France pour un montant total de 40 millions d'euros environ.



Tests de perte de valeur au 30 juin 2025

Conformément à la norme IAS 36 – *Dépréciation d'actifs*, les *goodwill* ne sont pas amortis et font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. A chaque arrêté intermédiaire, conformément à la norme, le Groupe identifie les potentiels indices de pertes de valeur et réalise des tests supplémentaires en cas d'identification de tels indices. Les indicateurs retenus par le Groupe sont notamment :

- Un indice de perte de valeur interne : dégradation significative du ratio [Résultat opérationnel courant avant amortissements / ventes nettes hors essence] entre le budget et le dernier atterrissage ;
- Des indices de perte de valeur externes : hausse significative du taux d'actualisation et/ou dégradation importante de la prévision de croissance du PIB établie par le FMI.

Focus sur la Pologne

Pour rappel, une analyse élargie avait été menée au 31 décembre 2024 afin d'évaluer la juste valeur des activités du Groupe en Pologne, fondée sur une approche de valorisation multicritères incluant notamment une valorisation sur la base de multiples observés pour des actifs comparables dans le secteur de la distribution en Europe, ainsi que la prise en compte de la valeur de marché des actifs immobiliers polonais, établie sur la base d'évaluations externes. Cette analyse avait fait ressortir une valeur d'utilité des activités polonaises proche de la valeur nette comptable au 31 décembre 2024.

L'approche de valorisation multicritères a été reconduite dans le cadre du test de dépréciation du *goodwill* polonais au 30 juin 2025. Elle fait ressortir une valeur d'utilité en baisse par rapport au 31 décembre 2024, reflétant un chiffre d'affaires, une rentabilité et une valeur de marché des actifs immobiliers en diminution par rapport à l'exercice précédent. La juste valeur ainsi déterminée représente la meilleure estimation établie par la Direction Générale du Groupe et a entraîné la comptabilisation d'une dépréciation partielle du *goodwill* polonais à hauteur de (50) millions d'euros. Au 30 juin 2025, le solde du *goodwill* polonais s'établit en conséquence à 198 millions d'euros.

6.2 Immobilisations corporelles

(en millions d'euros)	30/06/2025			
	Valeur brute	Amortissements	Dépréciations	Valeur nette
Terrains	3 435	–	(38)	3 398
Constructions	11 796	(6 218)	(471)	5 106
Matériels, agencements et installations	15 076	(11 595)	(283)	3 198
Autres immobilisations	1 008	(820)	(6)	182
Immobilisations en cours	499	–	–	499
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 814	(18 632)	(798)	12 383

(en millions d'euros)	31/12/2024			
	Valeur brute	Amortissements	Dépréciations	Valeur nette
Terrains	3 513	–	(53)	3 460
Constructions	11 883	(6 119)	(155)	5 609
Matériels, agencements et installations	14 905	(11 428)	(287)	3 190
Autres immobilisations	1 001	(783)	(6)	211
Immobilisations en cours	541	–	–	541
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	31 843	(18 330)	(502)	13 011

Les immobilisations corporelles de Carrefour Italie (les constructions) ont été dépréciées à hauteur de (328) millions d'euros (cf. note 13.4).



6.3 Immeubles de placement

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
Immeubles de placement (valeur brute)	433	439
Amortissements et dépréciations	(219)	(221)
TOTAL IMMEUBLES DE PLACEMENT	215	218

Les immeubles de placement détenus par le Groupe sont principalement constitués de galeries commerciales construites à proximité des magasins.

La valeur nette des immeubles de placement est stable par rapport au 31 décembre 2024.



NOTE 7 : CONTRATS DE LOCATION

Les droits d'utilisation de l'actif et les engagements locatifs comptabilisés au 30 juin 2025 incluent ceux résultant de l'opération de *sale & lease back* de l'immobilier de 8 supermarchés en France (cf. note 3.1.3).

7.1 Droits d'utilisation de l'actif

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025				31/12/2024			
	Valeur brute	Amortissements	Dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Dépréciations	Valeur nette
Terrains & constructions	9 378	(4 981)	(107)	4 290	9 026	(4 558)	(111)	4 357
Équipements	204	(49)	–	155	194	(29)	–	165
TOTAL DROITS D'UTILISATION DE L'ACTIF	9 582	(5 030)	(107)	4 445	9 220	(4 588)	(111)	4 522

7.2 Engagements locatifs

Engagements locatifs par maturité

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2025	31/12/2024
À moins d'un an	1 084	1 093
Entre 1 et 2 ans	910	923
Entre 2 et 5 ans	1 604	1 529
Au-delà de 5 ans	1 410	1 524
TOTAL ENGAGEMENTS LOCATIFS	5 008	5 069



NOTE 8 : TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

8.1 Variation des titres mis en équivalence

La variation de ce poste se présente comme suit :

(en millions d'euros)

Au 31 décembre 2024	1 120
Acquisitions et augmentations de capital	18
Cessions	(122)
Dividendes	(77)
Quote-part de résultat net	14
Écarts de conversion et autres mouvements	(4)
Au 30 juin 2025	950

8.2 Information sur les entreprises associées

Les deux principales valeurs des titres mis en équivalence au 30 juin 2025 concernent Carmila pour 529 millions d'euros (contre 704 millions d'euros au 31 décembre 2024) et Provencia pour 137 millions d'euros (contre 132 millions d'euros au 31 décembre 2024). Elles représentent 70% de la valeur totale des mises en équivalence à fin juin 2025.

Principales opérations du premier semestre 2025

Carmila (France)

Carrefour a cédé en juin 2025 un total de 9 866 421 actions Carmila par voie de placement privé pour un prix de 17,30 euros par action. A l'issue de ce placement, Carrefour détient 41 948 933 actions Carmila, représentant 29,8% de son capital (contre 36,6% auparavant).

La plus-value de cession s'élève à 45 millions d'euros environ et a été enregistrée dans le résultat non courant du premier semestre 2025.

Pour rappel, Carmila est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, la gouvernance établie avec les co-investisseurs conférant à Carrefour une influence notable sur Carmila (cf. note 8.2 des comptes consolidés au 31 décembre 2024). La cession de 7% du capital de Carmila n'ayant entraîné aucun changement dans les partenariats existants, mandats et accords de services entre les deux sociétés, la méthode de comptabilisation par mise en équivalence reste inchangée au 30 juin 2025.



NOTE 9 : IMPÔTS

La charge d'impôt sur les résultats s'élève à (189) millions d'euros au premier semestre 2025, soit un taux effectif d'impôt négatif de (133)% (contre (164) millions d'euros au premier semestre 2024 correspondant à un taux effectif d'impôt de 82%).

Le taux effectif d'impôt du premier semestre 2025 a surtout été défavorablement impacté par l'absence d'effet impôt relatif à des dépréciations d'actifs corporels et incorporels (y compris *goodwill*) en Italie (cf. note 13.4).

Le taux effectif d'impôt du premier semestre 2025 a également été impacté par une contribution exceptionnelle de 41,2% de l'impôt sur les sociétés pour les grandes entreprises réalisant un chiffre d'affaires supérieur à trois milliards d'euros en France.

- La part relative à l'exercice 2024 (représentant 20,6% de contribution exceptionnelle) est entièrement comptabilisée dans les impôts sur les résultats du premier semestre 2025 ;
- La part 2025 (représentant également 20,6% de contribution exceptionnelle) est incluse dans le calcul du taux d'impôt annuel estimé au titre de l'exercice 2025 et impacte donc les impôts sur les résultats du premier semestre 2025 en application de la norme IAS 34.

Les taux effectifs d'impôts des premiers semestres 2025 et 2024 ont été défavorablement impactés par (i) l'absence de reconnaissance d'impôts différés actifs principalement au Brésil (chez certaines filiales de Grupo BIG et chez Carrefour Brésil), et en Italie, (ii) l'absence d'effet impôt relatif aux dépréciations et sorties de *goodwill* et (iii) la non déductibilité de certaines provisions pour risques.

A contrario, le taux effectif d'impôt du premier semestre 2025 a été favorablement impacté par (i) la plus-value de cession des titres mis en équivalence Carmila, (ii) la reconnaissance d'impôts différés actifs chez la filiale *cash & carry* ex-Grupo BIG au Brésil depuis la clôture des comptes consolidés au 31 décembre 2024 et (iii) la reconnaissance de crédits ICMS relatifs à des exercices antérieurs au Brésil.

Hormis ces éléments, le taux effectif d'impôt du premier semestre 2025 reflète la répartition géographique des résultats avant impôts, en l'absence d'autre élément significatif distordant la preuve d'impôt.

Par ailleurs, le caractère probable de la recouvrabilité des impôts différés actifs reconnus dans le bilan consolidé au 31 décembre 2024 a été confirmé au 30 juin 2025 en se basant notamment sur la comparaison de la performance pour les différents pays entre le budget et le dernier atterrissage.



NOTE 10 : PROVISIONS ET PASSIFS ÉVENTUELS

10.1 Variations des provisions

(en millions d'euros)	31/12/2024	Dotations	Reprises sans utilisation ⁴	Reprises avec utilisation	Actualisation	Écarts de conversion	Autres	30/06/2025
Engagements vis-à-vis du personnel	590	37	(14)	(27)	(10)	(0)	(12)	564
Litiges	2 206	150	(52)	(75)	–	(1)	3	2 230
<i>Litiges fiscaux</i>	1 427	24	(15)	(12)	–	2	–	1 427
<i>Litiges sociaux</i>	454	56	(16)	(43)	–	(2)	(1)	448
<i>Litiges légaux</i>	325	70	(22)	(20)	–	(1)	4	356
Réorganisations ¹	168	42	(13)	(63)	–	(2)	2	135
Provisions liées aux activités de banque et d'assurance ²	311	36	(2)	(11)	–	(0)	(2)	331
Autres ³	238	15	(17)	(4)	–	–	5	237
TOTAL PROVISIONS	3 511	281	(98)	(180)	(10)	(3)	(5)	3 497

(1) Cf. note 10.5.

(2) Les provisions liées aux activités de banque et d'assurance comprennent notamment les provisions pour risques de crédit sur engagements de prêts (hors-bilan) comptabilisées en application d'IFRS 9, ainsi que les provisions visant à couvrir les risques techniques de l'activité d'assurance.

(3) Les autres provisions comprennent notamment des provisions pour coûts de remise en état / démantèlement à échéance des baux immobiliers, des engagements vis-à-vis du personnel de magasins passés en location-gérance et des provisions pour contrats onéreux.

(4) Les reprises de provisions sans utilisation concernent principalement le Brésil et sont relatives à des risques fiscaux et sociaux suite à prescriptions et/ou jugements favorables.

Les sociétés du Groupe sont engagées dans un certain nombre de procédures précontentieuses ou contentieuses dans le cours normal de leurs activités. Par ailleurs, celles-ci ont fait ou font l'objet de contrôles par les autorités fiscales dont certains peuvent donner lieu à redressement.

Le Groupe fait aussi l'objet de contrôles réguliers à l'initiative des différentes autorités administratives en charge du droit de la concurrence, du droit de la consommation ou de toute autre activité réglementée. A l'instar de toute entreprise, des litiges peuvent également apparaître entre le Groupe et ses co-contractants, notamment ses franchisés, prestataires ou fournisseurs.

Dans chaque cas, le risque est évalué par la Direction du Groupe et ses conseils.

10.2 Passifs éventuels

Le Groupe n'a connaissance d'aucun passif éventuel risquant d'affecter significativement et avec une probabilité sérieuse, les résultats, la situation financière, le patrimoine ou l'activité du Groupe.

Au Brésil, compte tenu de la complexité de la législation fiscale, en particulier pour les sociétés de distribution, le Groupe est exposé à des risques fiscaux pour lesquels une sortie de trésorerie est jugée non probable par le Groupe et ses conseils, représentant une exposition totale de 2,1 milliards d'euros environ ; cette relative stabilité par rapport au 31 décembre 2024 (y compris les filiales ex-Grupo BIG) reflète (i) quelques nouveaux risques portant sur les crédits ICMS et PIS-COFINS, (ii) l'extension au premier semestre 2025 de redressements notifiés sur des exercices antérieurs et (iii) les décisions favorables sur le risque détaillé ci-dessous.

Le principal risque fiscal concerne la déductibilité de l'amortissement fiscal du *goodwill* reconnu lors de l'acquisition d'Atacadão en 2007. Plusieurs décisions de justice favorables sont intervenues au cours du premier semestre 2025, portant en particulier sur le montant d'amende encouru et les intérêts de retard associés. En conséquence, l'exposition totale de ce risque s'élève à 373 millions d'euros (frais compris) au 30 juin 2025 contre 543 millions d'euros au 31 décembre 2024. A ce jour, la sortie de ressource est toujours considérée comme non probable par le Groupe.

Par ailleurs, en France, par conclusions en date du 11 juin 2024, le Ministre de l'Économie est intervenu dans la procédure initiée le 26 décembre 2023 devant le tribunal de commerce de Rennes, par l'Association des Franchisés Carrefour (AFC) contre les sociétés Carrefour Proximité France, CSF, Selima et Profidis, aux fins de constatation du caractère prétendument déséquilibré des relations



contractuelles existantes entre lesdites entités du groupe Carrefour, en qualité de franchiseur, et leurs franchisés.

L'intervention du Ministre de l'Économie s'inscrit dans la continuité d'une enquête menée par la DREETS de Normandie entre 2019 et 2022 sur les relations commerciales entre le franchiseur et les franchisés exploitant un point de vente sous enseigne de proximité du Groupe Carrefour. Aux termes de son intervention, le Ministre de l'Économie sollicite à titre principal du Tribunal qu'il :

- (i) constate l'existence d'un déséquilibre contractuel entre le franchiseur et ses franchisés,
- (ii) prononce (y) la nullité des clauses litigieuses et (z) la cessation des pratiques restrictives et
- (iii) ordonne le paiement d'une amende civile de 200 millions d'euros.

Le 12 février 2025, le ministère public est intervenu dans la procédure en soutien des demandes du Ministre de l'Économie.

Carrefour a contesté la compétence du tribunal de commerce de Rennes et la recevabilité des demandes de l'AFC, du Ministre et du ministère public. Par décision du 3 juillet 2025, le tribunal de commerce a rejeté l'ensemble des moyens de procédure soulevés par Carrefour. Le Groupe entend contester cette décision par voie d'appel. Compte tenu des délais procéduraux, notamment d'appel, aucune décision au fond n'est attendue avant fin 2026.

Les autres passifs éventuels mentionnés dans la note 10.3 des comptes consolidés au 31 décembre 2024 n'ont pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2025.

10.3 Engagements vis-à-vis du personnel (avantages postérieurs à l'emploi)

L'obligation du Groupe au titre des avantages postérieurs à l'emploi (régimes à prestations définies) est déterminée en tenant compte d'hypothèses actuarielles telles que l'augmentation des salaires, l'âge de départ, la mortalité, la rotation du personnel et le taux d'actualisation.

Le taux d'actualisation retenu pour la France, la Belgique et l'Italie s'élève à 3,40% au 30 juin 2025 (contre 3,20% au 31 décembre 2024). Ces taux sont fondés sur un indice qui regroupe la performance d'obligations *corporate* notées AA dont les maturités correspondent aux flux attendus des régimes.

(en millions d'euros)	France	Belgique	Italie	Autres pays	Total Groupe
Provision au 31 décembre 2024	386	135	53	15	590
<i>Coûts des services</i>	17	7	0	0	25
<i>Impact des liquidations et modifications de régime ¹</i>	(12)	–	–	(0)	(12)
<i>Charges d'intérêts (effet de l'actualisation)</i>	7	5	1	0	13
<i>Produits d'intérêts sur les actifs de couverture</i>	(0)	(3)	–	–	(3)
<i>Autres éléments</i>	0	(0)	–	0	0
Impact au compte de résultat	12	9	1	0	23
Prestations payées directement par l'employeur	(15)	(3)	(5)	(0)	(23)
Effet périmètre	(12)	–	–	–	(12)
Écarts actuariels	(6)	(3)	(1)	(0)	(10)
Autres	0	(3)	–	0	(3)
Provision au 30 juin 2025	365	135	48	16	564

(1) Cette ligne inclut un produit de (9) millions d'euros correspondant à la modification du calcul de l'indemnité de départ à la retraite de certaines sociétés françaises.

La charge nette du premier semestre 2025 a été comptabilisée en frais de personnel à hauteur de (13) millions d'euros et en résultat financier à hauteur de (10) millions d'euros.



Les résultats des tests de sensibilité montrent que :

- une hausse de 25 points de base du taux d'actualisation aurait eu une incidence de l'ordre de (13) millions d'euros sur le montant de la valeur actuelle de l'engagement au titre des régimes en France, en Belgique et en Italie ;
- une hausse de 25 points de base du taux d'inflation des salaires aurait eu une incidence de l'ordre de 12 millions d'euros sur le montant de la valeur actuelle de l'engagement au titre des régimes en France, en Belgique et en Italie.

10.4 Plan d'attribution gratuite d'actions

Concernant le plan 2022 d'attribution gratuite d'actions arrivé à échéance le 16 février 2025, la performance atteinte par le groupe Carrefour s'est élevée à 82% environ. Ainsi, 2 039 439 actions ont été livrées en février 2025 aux bénéficiaires dans les conditions du règlement y afférent.

Par ailleurs, le 19 février 2025, le Conseil d'Administration de Carrefour SA a décidé de procéder, sur proposition du Comité des rémunérations et sur le fondement de la 22^{ème} résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires du 26 mai 2023, à l'attribution gratuite d'actions existantes ou à émettre. Ce plan porte sur un nombre maximal de 3 429 691 actions (soit 0,51% du capital social en date du 19 février 2025), dont l'acquisition est soumise à une condition de présence et à plusieurs conditions de performance.

L'acquisition définitive de ces actions ne pourra avoir lieu qu'au terme d'une période d'acquisition de 3 ans (à compter de la date du Conseil d'Administration ayant décidé la mise en place du plan). Le nombre d'actions définitivement acquises dépendra de la réalisation de quatre conditions de performance :

- Deux conditions liées à la performance économique (la progression du résultat opérationnel courant pour 25%, et la croissance du « *Free Cash Flow Net* » pour 25%) ;
- Une condition liée à un critère de performance externe (TSR) comparant la performance boursière de la société Carrefour SA par rapport à un panel de sociétés dans le secteur de la distribution (pour 25%) et ;
- Une condition liée à la Responsabilité Sociale de l'Entreprise (pour 25%).

Les principales caractéristiques du plan 2025 d'attribution gratuite d'actions sont présentées dans le tableau ci-après.

	Plan 2025 Performance
Date d'Assemblée Générale	26 mai 2023
Date d'attribution ¹	19 février 2025
Date d'acquisition ²	19 février 2028
Nombre total d'actions approuvées à la date d'attribution	3 429 691
Nombre de bénéficiaires à la date d'attribution	707
Juste valeur d'une action (en euros) ³	9,66

(1) Date de décision de l'attribution par le Conseil d'Administration.

(2) L'acquisition des actions attribuées est soumise à la fois à une condition de présence et à des conditions de performance.

(3) La juste valeur d'une action est déterminée par rapport à un cours de référence ajusté des dividendes attendus pendant la période d'acquisition des droits.

10.5 Réorganisations

Les provisions au titre des réorganisations, pour un montant de 168 millions d'euros au 31 décembre 2024, étaient essentiellement constituées des coûts liés aux indemnités restant à payer dans le cadre du plan de départs volontaires annoncé en juin 2023 et mis en œuvre dans les sièges en France, portant sur un maximum de 979 personnes (cf. note 2.2 des comptes consolidés au 31 décembre 2023). Ces provisions comprenaient également les coûts liés au plan de restructuration de la fermeture du siège des filiales Cora et Provera en France annoncé en octobre 2024.

Ces provisions ont été partiellement reprises essentiellement du fait de leur utilisation au cours du premier semestre 2025.



NOTE 11 : CAPITAUX PROPRES, AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL ET RÉSULTAT PAR ACTION

11.1 Capital social et actions propres

Au 30 juin 2025, le capital social était composé de 736 314 789 actions ordinaires d'une valeur nominale de 2,5 euros. Toutes les actions émises ont été libérées entièrement.

Par ailleurs, au 30 juin 2025, le Groupe contrôle 30 211 251 de ses propres actions.

<i>(en milliers d'actions)</i>	Nombre d'actions	Dont autodétenues
Émises au 1er janvier 2025	677 969	32 196
Utilisation dans le cadre de plans d'attribution gratuite d'actions ¹	–	(2 039)
Autres rachats d'actions ²	–	55
Émission ³	58 346	–
Émises au 30 juin 2025	736 315	30 211

(1) Cf. note 10.4.

(2) Cette ligne correspond aux 55 000 actions supplémentaires qui ont été rachetées dans le cadre du contrat de liquidité avec Rothschild Martin Maurel (cf. note 12.2.2 des comptes consolidés au 31 décembre 2024).

(3) Émission en contrepartie d'actions Carrefour Brésil détenues par les actionnaires minoritaires (cf. note 3.1.1).

11.2 Autres éléments du résultat global

Part du Groupe <i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2025			1er semestre 2024		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Part efficace de la couverture de flux de trésorerie ¹	(45)	7	(38)	23	(9)	14
Variation des instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(1)	0	(0)	(1)	0	(1)
Variation de change sur les prêts intragroupe qualifiés d'investissements nets à l'étranger, après couverture ²	(27)	7	(20)	(112)	29	(83)
Variation des écarts de conversion ³	(87)	–	(87)	30	–	30
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat	(160)	15	(146)	(61)	20	(40)
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies ⁴	10	(2)	8	20	(5)	15
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat	10	(2)	8	20	(5)	15
TOTAL - PART DU GROUPE	(151)	12	(138)	(41)	15	(26)

Participations ne donnant pas le contrôle <i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2025			1er semestre 2024		
	Brut	Impôt	Net	Brut	Impôt	Net
Part efficace de la couverture de flux de trésorerie	0	(0)	0	3	(1)	2
Variation des instruments de dette à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(1)	0	(0)	(1)	0	(1)
Variation des écarts de conversion ³	0	–	0	(151)	–	(151)
Autres éléments du résultat global recyclables ultérieurement en résultat	(0)	0	(0)	(150)	(0)	(150)
Réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies ⁴	0	(0)	0	(1)	(0)	(1)
Autres éléments du résultat global non recyclables ultérieurement en résultat	0	(0)	0	(1)	(0)	(1)
TOTAL - PART ATTRIBUABLE AUX PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	(0)	0	(0)	(150)	(0)	(151)

(1) Ce poste inclut les variations de juste valeur des instruments de couverture de taux et de change. La baisse de la juste valeur des instruments dérivés, visant à couvrir les achats futurs de produits non alimentaires effectués en dollars, reflète la dépréciation du dollar au cours du premier



semestre 2025. Dans une moindre mesure, ce poste inclut également des variations de swaps en Espagne, en Italie et en France afin de couvrir le risque d'évolution défavorable du prix de l'énergie : d'électricité ou du biométhane.

- (2) Pour mémoire, en 2022 et 2023, Carrefour Finance avait octroyé des prêts RCF (Revolving Credit Facilities) intragroupe à la filiale brésilienne Atacadão à hauteur de 8,2 milliards de réals. Ce montant est resté inchangé au 30 juin 2025. Ces prêts ont été qualifiés en Net Investment, et les instruments dérivés pris pour couvrir une partie de ces prêts ont été qualifiés en Net Investment Hedge (cf. Note 3.2). Au cours du premier semestre 2024, le réal s'était déprécié significativement. Au cours du premier semestre 2025, le réal est resté relativement stable ; s'agissant des instruments dérivés, ils n'ont pas été reconduits lors de leur débouclage (cf. note 12.2.5).
- (3) Ce poste comprend le retraitement des réserves de Carrefour Argentine au titre de l'hyperinflation, conformément à nos principes comptables (cf. note 3.1 - Conversion des états financiers des sociétés étrangères - des comptes consolidés au 31 décembre 2024).
La variation des écarts de conversion au cours du premier semestre 2025 s'explique essentiellement par la dépréciation significative du peso argentin par rapport au 31 décembre 2024, en partie compensée par le produit lié au retraitement d'hyperinflation en Argentine.
La variation des écarts de conversion au cours du premier semestre 2024 s'expliquait essentiellement par la dépréciation significative du réal brésilien par rapport au 31 décembre 2023, en partie compensée par le produit lié au retraitement d'hyperinflation en Argentine.
- (4) La réévaluation du passif net au titre des régimes à prestations définies comptabilisée sur le premier semestre 2025 reflète la légère hausse des taux d'actualisation de la zone Euro de 3,20% fin décembre 2024 à 3,40% fin juin 2025. Sur le premier semestre 2024, ces taux avaient augmenté, passant de 3,20% fin décembre 2023 à 3,60% fin juin 2024.

11.3 Résultat par action (part du Groupe)

Résultat net par action avant dilution	1er semestre 2025	1er semestre 2024
Résultat net des activités poursuivies	(371)	26
Résultat net des activités abandonnées	(30)	(1)
Résultat net total (en millions d'euros)	(401)	25
Nombre d'actions moyen pondéré ¹	658 636 725	686 128 184
Résultat net des activités poursuivies par action (en euros)	(0,56)	0,04
Résultat net des activités abandonnées par action (en euros)	(0,05)	(0,00)
Résultat net total par action (en euros)	(0,61)	0,04

- (1) En application de la norme IAS 33, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pris en compte dans le calcul du résultat par action au 30 juin 2025 a été ajusté afin de prendre en compte les actions émises au cours de la période en contrepartie de l'acquisition de l'intégralité des actions en circulation de Carrefour Brésil (cf. note 3.1.1).

Résultat net par action après dilution	1er semestre 2025	1er semestre 2024
Résultat net des activités poursuivies	(371)	26
Résultat net des activités abandonnées	(30)	(1)
Résultat net total (en millions d'euros)	(401)	25
Nombre d'actions moyen pondéré, avant dilution	658 636 725	686 128 184
Actions dilutives	–	3 603 592
Plans d'actions gratuites	–	3 603 592
Nombre d'actions retraité, après dilution éventuelle	658 636 725	689 731 776
Résultat net des activités poursuivies par action (en euros)	(0,56)	0,04
Résultat net des activités abandonnées par action (en euros)	(0,05)	(0,00)
Résultat net total par action (en euros)	(0,61)	0,04

Les actions gratuites attribuées dans le cadre des plans 2022, 2023, 2024 et 2025 ne sont pas considérées comme dilutives pour le premier semestre 2025, le résultat net des activités poursuivies étant négatif sur cette période.



NOTE 12 : ACTIFS, PASSIFS ET RÉSULTAT FINANCIERS

12.1 Instruments financiers par catégorie

Au 30/06/2025 (en millions d'euros)	Valeur comptable	Ventilation par catégorie d'instruments					Juste valeur
		Juste valeur par résultat	Juste valeur par OCI	Coût amorti	Instruments dérivés - non documentés en couverture	Instruments dérivés - documentés en couverture	
Titres de participation	160	28	132	–	–	–	160
Autres immobilisations financières long terme	1 029	52	189	788	–	–	1 029
Autres actifs financiers non courants	1 189	80	320	788	–	–	1 189
Total encours clients des sociétés financières	6 314	–	–	6 310	2	1	6 314
Créances commerciales	3 458	–	–	3 458	–	–	3 458
Autres actifs financiers courants	409	31	145	197	1	35	409
Autres actifs courants ¹	664	–	–	664	–	–	664
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 021	5 021	–	–	–	–	5 021
ACTIFS	17 054	5 132	465	11 417	3	36	17 054
Total dettes financières	12 368	–	–	12 293	3	71	12 409
Total engagements locatifs	5 008	–	–	5 008	–	–	5 008
Total refinancement des encours clients	5 392	–	–	5 387	2	3	5 392
Fournisseurs et autres créditeurs	13 395	–	–	13 395	–	–	13 395
Autres passifs courants ²	2 432	–	–	2 432	–	–	2 432
PASSIFS	38 594	–	–	38 514	5	75	38 635

Au 31/12/2024 (en millions d'euros)	Valeur comptable	Ventilation par catégorie d'instruments					Juste valeur
		Juste valeur par résultat	Juste valeur par OCI	Coût amorti	Instruments dérivés - non documentés en couverture	Instruments dérivés - documentés en couverture	
Titres de participation	158	26	131	–	–	–	158
Autres immobilisations financières long terme	980	70	179	731	–	–	980
Autres actifs financiers non courants	1 138	97	310	731	–	–	1 138
Total encours clients des sociétés financières	6 413	–	–	6 408	4	2	6 413
Créances commerciales	3 305	–	–	3 305	–	–	3 305
Autres actifs financiers courants	523	13	144	215	1	150	523
Autres actifs courants ¹	613	–	–	613	–	–	613
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 564	6 564	–	–	–	–	6 564
ACTIFS	18 557	6 675	455	11 271	4	152	18 557
Total dettes financières	10 818	–	–	10 811	2	5	10 850
Total engagements locatifs	5 069	–	–	5 069	–	–	5 069
Total refinancement des encours clients	5 646	–	–	5 631	4	12	5 646
Fournisseurs et autres créditeurs	14 997	–	–	14 997	–	–	14 997
Autres passifs courants ²	2 791	–	–	2 791	–	–	2 791
PASSIFS	39 322	–	–	39 299	6	17	39 354

(1) Hors charges constatées d'avance.

(2) Hors produits constatés d'avance.



Ventilation des actifs et passifs évalués à la juste valeur

Ventilation selon la hiérarchie des justes valeurs prévue par la norme IFRS 13 – *Évaluation à la juste valeur* (cf. note 1.5) :

30/06/2025 (en millions d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	–	28	132	160
Autres immobilisations financières long terme	241	–	–	241
Total encours clients des sociétés financières - Dérivés actifs	–	3	–	3
Autres actifs financiers courants - Juste Valeur par OCI	145	–	–	145
Autres actifs financiers courants - Juste Valeur par résultat net	31	–	–	31
Autres actifs financiers courants - Dérivés actifs	–	36	–	36
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 021	–	–	5 021
Total refinancement des encours clients - Dérivés passifs	–	(6)	–	(6)
Dettes financières - Dérivés passifs	–	(74)	–	(74)

31/12/2024 (en millions d'euros)	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres de participation	–	26	131	158
Autres immobilisations financières long terme	249	–	–	249
Total encours clients des sociétés financières - Dérivés actifs	–	6	–	6
Autres actifs financiers courants - Juste Valeur par OCI	144	–	–	144
Autres actifs financiers courants - Juste Valeur par résultat net	13	–	–	13
Autres actifs financiers courants - Dérivés actifs	–	151	–	151
Trésorerie et équivalents de trésorerie	6 564	–	–	6 564
Total refinancement des encours clients - Dérivés passifs	–	(15)	–	(15)
Dettes financières - Dérivés passifs	–	(7)	–	(7)

12.2 Dette financière nette

12.2.1 Composition de la dette nette

La dette nette du Groupe s'établit à 6 989 millions d'euros à fin juin 2025 contre 3 780 millions d'euros à fin décembre 2024. Elle s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Emprunts obligataires	8 803	8 107
Autres emprunts et dettes financières	1 740	1 712
Billets de Trésorerie	1 750	991
Total des dettes financières hors dérivés passifs	12 293	10 811
Dérivés passifs	74	7
TOTAL DES DETTES	12 368	10 818
<i>dont dettes à plus d'un an</i>	8 326	7 589
<i>dont dettes à moins d'un an</i>	4 042	3 229
Autres actifs financiers courants ¹	357	474
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 021	6 564
TOTAL DES PLACEMENTS	5 378	7 038
DETTE NETTE	6 989	3 780

(1) Ce poste n'inclut pas les créances de sous-location financière – part à moins d'un an (cf. note 12.2.5).

La variation de la dette nette entre le 31 décembre et le 30 juin s'explique par la saisonnalité de l'activité, la dette nette de fin d'année étant structurellement plus faible du fait du volume d'affaires important enregistré au mois de décembre.



12.2.2 Détail des emprunts obligataires

(en millions d'euros)	Échéance	Variation du nominal				Valeur comptable de la dette	
		31/12/2024	Émissions	Rembour- sements	Effet de change	30/06/2025	30/06/2025
Émissions Publiques réalisées par Carrefour SA		7 100	1 650	(950)	-	7 800	7 770
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 10 ans, 1,25%	2025	750	-	(750)	-	-	-
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 7,5 ans, 1,75%	2026	500	-	-	-	500	499
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 4,6 ans, 1,88%	2026	750	-	-	-	750	749
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 8 ans, 1,00%	2027	500	-	-	-	500	499
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 7,5 ans, 2,625%	2027	1 000	-	(200)	-	800	798
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 6 ans, 4,125%	2028	850	-	-	-	850	849
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 7,6 ans, 2,38%	2029	750	-	-	-	750	746
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 7,5 ans, 3,75%	2030	500	-	-	-	500	498
Emprunt Obligataire Euro MTN, EUR, 8 ans, 4,375%	2031	750	-	-	-	750	745
Emprunt Obligataire EUR MTN, EUR, 8 ans, 3,625%	2032	750	-	-	-	750	746
Emprunt Obligataire EUR MTN, EUR, 5,5 ans, 3,25%	2030	-	500	-	-	500	497
Emprunt Obligataire EUR MTN, EUR, 4 ans, 2,875%	2029	-	500	-	-	500	498
Emprunt Obligataire EUR MTN, EUR, 7,9 ans, 3,75%	2033	-	650	-	-	650	646
Émissions réalisées par Atacadão SA		1 030	-	-	2	1 032	1 032
Debenture 200 millions BRL, 7 ans, 100% CDI+0,65%	2026	31	-	-	0	31	31
Debenture ("CRA") 467 millions BRL, 4 ans, 100% CDI+0,55%	2026	73	-	-	0	73	73
Debenture ("CRA") 330 millions BRL, 3 ans, 100% CDI+0,95%	2026	51	-	-	0	51	51
Debenture ("CRA") 188 millions BRL, 5 ans, 100% CDI+0,60%	2027	29	-	-	0	29	29
Debenture ("CRA") 844 millions BRL, 5 ans, 100% CDI+0,79%	2027	131	-	-	0	131	131
Debenture ("CRA") 468 millions BRL, 4 ans, 11,87%	2027	73	-	-	0	73	73
Debenture ("CRA") 132 millions BRL, 5 ans, 100% CDI+1,00%	2028	21	-	-	0	21	21
Debenture 650 millions BRL, 2 ans, 100% CDI+1,2%	2026	101	-	-	0	101	101
Debenture 850 millions BRL, 3 ans, 100% CDI+1,35%	2027	132	-	-	0	132	132
Debenture ("CRA") 146 millions BRL, 3 ans, 100% CDI+0,85%	2027	23	-	-	0	23	23
Debenture ("CRA") 61 millions BRL, 5 ans, 100% CDI+0,95%	2029	9	-	-	0	9	9
Debenture ("CRA") 341 millions BRL, 3 ans, 10,97%	2027	53	-	-	0	53	53
Debenture ("CRA") 196 millions BRL, 5 ans, IPCA+6,45%	2029	30	-	-	0	31	31
Debenture ("CRA") 256 millions BRL, 7 ans, IPCA+6,55%	2031	40	-	-	0	40	40
Debenture 1 500 millions BRL, 3 ans, 100% CDI+0,6%	2027	233	-	-	0	234	234
DÉTAIL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES		8 130	1 650	(950)	2	8 832	8 803

Au cours de la période, Carrefour SA a procédé au placement de trois nouvelles émissions obligataires dites *Sustainability-Linked* :

- Le 17 janvier 2025, pour un montant total de 500 millions d'euros, d'une maturité de 5,5 ans (échéance juin 2030) et d'un coupon de 3,25% ;
- Le 29 avril 2025, pour un montant total de 500 millions d'euros, d'une maturité de 4 ans (échéance mai 2029) et d'un coupon de 2,875% ;
- Le 17 juin 2025, pour un montant total de 650 millions d'euros, d'une maturité de 7,9 ans (échéance mai 2033) et d'un coupon de 3,75%.

Les deux premières obligations sont indexées sur deux objectifs liés aux émissions de gaz à effet de serre, le premier portant sur les scopes 1 et 2, et le deuxième sur les achats de biens et de services



après du scope 3. La troisième obligation est indexée sur un premier objectif lié aux émissions de gaz à effet de serre sur les scopes 1 et 2, et un deuxième portant sur le nombre de fournisseurs du Groupe engagés dans une stratégie pour le climat.

A contrario, le 7 mai 2025, le Groupe a procédé pour un montant de 200 millions d'euros au rachat d'une partie de sa souche d'obligations existantes de 1 milliard d'euros, d'un coupon de 2,625% et arrivant à échéance en décembre 2027. La totalité des obligations ainsi rachetées a été annulée. Le 3 juin 2025, Carrefour SA a également procédé au remboursement d'un emprunt obligataire d'un montant de 750 millions d'euros, d'une maturité de 10 ans et d'un coupon de 1,25%.

Le Groupe bénéficie d'un bilan et d'une liquidité solides à fin juin 2025. La maturité moyenne du socle obligataire de Carrefour SA s'établit à 4,2 ans à fin juin 2025 contre 3,8 ans à fin décembre 2024 et 3,9 ans à fin juin 2024.

Financements de la filiale brésilienne Atacadão

Aucun nouvel emprunt obligataire n'a été contracté, et aucun emprunt obligataire n'est arrivé à échéance sur la période.

12.2.3 Détail des autres emprunts et dettes financières

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Emprunts Amérique latine	468	679
Autres emprunts bancaires souscrits	970	823
Intérêts courus non échus ¹	159	82
Autres passifs financiers	144	128
TOTAL AUTRES EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	1 740	1 712

(1) Les intérêts courus portent sur la totalité de la dette financière, y compris les emprunts obligataires.

Les « emprunts Amérique latine » correspondent principalement aux financements en USD et EUR mis en place par la filiale brésilienne Atacadão en conformité avec la loi 4131/1962. Ces financements USD et EUR réalisés à l'origine à taux fixe, ont été convertis en BRL et indexés sur le *Certificado de Depósito Interbancário* (CDI) à l'émission, à travers des *Cross-Currency swaps* sur la durée de vie des emprunts. Ces instruments sont documentés et enregistrés en comptabilité de couverture (*Fair Value Hedge*).

Au 30 juin 2025, ces financements comprennent les emprunts souscrits :

- en décembre 2023, pour un montant de 2 323 millions de réals, sur lesquels seulement 778 millions de réals restent à rembourser (779 millions de réals ayant été remboursés en décembre 2024 et 767 millions de réals en juin 2025) ;
- en décembre 2024, pour un montant de 1 500 millions de réals ;
- en avril 2025, pour un montant de 750 millions de réals.

12.2.4 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Trésorerie	1 808	1 625
Équivalents de trésorerie	3 213	4 940
TOTAL TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	5 021	6 564

Dans le cadre de son activité internationale, Carrefour n'a pas de restriction importante sur sa capacité à accéder ou utiliser ses actifs et régler ses passifs autres que celles résultant du cadre réglementaire dans lequel ses filiales opèrent. Les autorités de supervision locales peuvent imposer aux filiales bancaires de garder un certain niveau de capital et de liquidité, de limiter leur exposition à d'autres parties du Groupe et de se conformer à certains ratios.

Au 30 juin 2025, il n'y a pas de liquidité soumise à restriction.



12.2.5 Autres actifs financiers courants

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Dérivés ¹	36	151
Créance financière ²	119	132
Autres actifs financiers courants - Juste Valeur par OCI	145	144
Autres actifs financiers courants - Juste Valeur par résultat net	31	13
Créances de sous-location financière - part à moins d'un an	51	50
Dépôts à plus de 3 mois	23	24
Autres	4	9
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	409	523

(1) Au 30 juin 2025, les dérivés comprennent principalement les Cross-Currency swaps venant couvrir les emprunts liés à la loi 4131/1962 (cf. note 12.2.3) dont les Mark-to-Market s'élèvent à 19 millions d'euros, en baisse de (59) millions d'euros par rapport au 31 décembre 2024 suite à la dépréciation du dollar au cours de la période. Au 31 décembre 2024, ils comprenaient également (i) les instruments dérivés de change venant couvrir une partie des prêts RCF (Revolving Credit Facilities) intragroupe octroyés à la filiale brésilienne Atacadão – dont les Mark-to-Market s'élevaient à 23 millions d'euros – qui ont été débouclés sur la période, les prêts RCF n'étant plus couverts au 30 juin 2025, et (ii) les instruments dérivés de change visant à couvrir les achats futurs de produits non alimentaires effectués en dollars, dont les Mark-to-Market s'élevaient à 26 millions d'euros mais sont devenues négatives au 30 juin 2025 suite à la dépréciation du dollar au cours de la période.

(2) Ce montant correspond à la créance financière relative aux 20% dans Carrefour Chine.

12.3 Analyse des dettes financières (hors dérivés passifs)

12.3.1 Détail par nature de taux

(en millions d'euros)	30/06/2025		31/12/2024	
	avant effet des instruments dérivés	après effet des instruments dérivés	avant effet des instruments dérivés	après effet des instruments dérivés
Dettes à taux fixe	10 819	10 748	9 867	9 068
Dettes à taux variable	1 474	1 545	943	1 743
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (HORS DÉRIVÉS PASSIFS)	12 293	12 293	10 811	10 811

12.3.2 Détail par devise

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Euro	10 746	9 060
Réal Brésilien	1 545	1 748
Leu Roumain	2	3
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (HORS DÉRIVÉS PASSIFS)	12 293	10 811

Les éléments ci-dessus sont présentés après prise en compte des couvertures.

Au 30 juin 2025, la dette en euros représente 87% du total des dettes financières brutes hors dérivés passifs (contre 84% au 31 décembre 2024).



12.3.3 Détail par échéance

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
À moins d'un an	3 968	3 222
Entre 1 et 2 ans	1 791	1 709
Entre 2 et 5 ans	3 851	3 836
Au-delà de 5 ans	2 683	2 044
TOTAL DETTES FINANCIÈRES (HORS DÉRIVÉS PASSIFS)	12 293	10 811

12.4 Variation des passifs issus des activités de financement

(en millions d'euros)	Autres actifs financiers courants ¹	Dettes financières brutes	Total Passifs nets issus des activités de financement
Au 31 décembre 2024	(474)	10 818	10 344
Changements issus des flux de trésorerie des opérations de financement	33	1 278	1 310
Variation des actifs financiers courants	33	–	33
Émission d'emprunts obligataires	–	1 650	1 650
Remboursement d'emprunts obligataires	–	(950)	(950)
Intérêts financiers nets versés	–	(120)	(120)
Émission de billets de trésorerie	–	759	759
Autres variations de l'endettement	–	(61)	(61)
Changements sans contrepartie de trésorerie	84	271	356
Effet change	14	(52)	(37)
Effet des variations de périmètre	–	3	3
Variations des justes valeurs	62	90	152
Coût de l'endettement financier net	–	210	210
Autres mouvements	8	20	28
Au 30 juin 2025	(357)	12 368	12 010

(1) Ce poste n'inclut pas les créances de sous-location financière.

12.5 Autres actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	30/06/2025	31/12/2024
Dépôts et cautionnements ¹	578	561
Portefeuille d'actifs des sociétés financières	241	249
Créances de sous-location financière - part à plus d'un an ²	108	93
Titres de participation	160	158
Autres	102	77
TOTAL AUTRES ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	1 189	1 138

(1) Les dépôts et cautionnements comprennent principalement les dépôts judiciaires versés au Brésil, dans le cadre de redressements fiscaux contestés par le Groupe (cf. notes 10.2 et 10.3 des comptes consolidés au 31 décembre 2024), dans l'attente des décisions définitives des tribunaux, ainsi que les dépôts de garantie versés aux bailleurs dans le cadre des contrats de location immobilière.

(2) Des créances de sous-location financière sont enregistrées en application de la norme IFRS 16.



12.6 Résultat financier

Le résultat financier se compose en premier lieu du coût de l'endettement financier.

En application de la norme IFRS 16, il comprend également les charges d'intérêts relatives aux contrats de location ainsi que les produits d'intérêts relatifs aux contrats de sous-location financière.

Les autres produits et charges financiers correspondent pour l'essentiel aux intérêts sur des contentieux fiscaux et sociaux (essentiellement au Brésil), aux taxes sur les transactions financières et aux impacts de l'hyperinflation en Argentine (norme IAS 29).

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2025	1er semestre 2024
Produits sur prêts et trésorerie	61	37
Produits d'intérêts sur les dépôts bancaires	60	65
Produits financiers sur placements ¹	0	(28)
Coût de l'endettement financier brut	(271)	(235)
Charges d'intérêts sur les passifs financiers évalués au coût amorti après prise en compte des produits et charges sur instruments de taux	(241)	(207)
Coût des cessions de créances au Brésil	(30)	(28)
Coût de l'endettement financier net	(210)	(198)
Charges d'intérêts relatifs à des contrats de location	(120)	(113)
Produits d'intérêts relatifs à des contrats de sous-location financière	1	1
Intérêts nets relatifs aux contrats de location	(119)	(111)
Charges d'intérêts de la période sur le passif au titre des prestations définies	(13)	(12)
Produits d'intérêts des actifs de couverture des engagements de retraite	3	3
Taxe sur les transactions financières	(20)	(18)
Intérêts sur contentieux fiscaux et sociaux	(27)	(19)
Dividendes perçus au titre d'actifs financiers évalués à la JVOCI	8	1
Gain sur cession d'actifs financiers évalués à la JVOCI	9	10
Perte sur cession d'actifs financiers évalués à la JVOCI	(3)	(1)
Gain/(perte) net de change	(7)	3
Variation de juste valeur des dérivés de taux	2	8
Impact de l'hyperinflation en Argentine - application de la norme IAS 29 ²	9	(30)
Autres ³	60	(65)
Autres produits et charges financiers	21	(121)
RÉSULTAT FINANCIER	(308)	(430)
Charges financières	(483)	(521)
Produits financiers	175	90

- (1) Les produits financiers négatifs du premier semestre 2024 résultaient des placements effectués par la filiale argentine à des taux d'intérêts très inférieurs aux taux d'inflation constatés dans le pays au cours de la période. Ces placements sont arrivés à échéance au cours de l'année 2024 et n'ont pas été reconduits en 2025.
- (2) Au premier semestre 2024, l'ajustement d'hyperinflation représentait une charge en forte augmentation en contrepartie d'un produit d'hyperinflation comptabilisé dans les capitaux propres en forte augmentation compte tenu des bénéfices générés par la filiale au cours des dernières années et de l'inflation très importante. Au premier semestre 2025, l'ajustement d'hyperinflation représente un léger produit, l'inflation ayant été fortement réduite au cours de la période.
- (3) Au premier semestre 2024, ce poste comprenait une charge financière liée à l'achat/revente de titres financiers ayant permis le versement en dollars américains de dividendes par la filiale argentine. Au premier semestre 2025, ce poste comprend un produit financier lié à la reconnaissance par les filiales brésiliennes d'intérêts sur des crédits ICMS relatifs à des exercices antérieurs.



NOTE 13 : AUTRES INFORMATIONS

13.1 Périmètre de consolidation

13.1.1 Principaux mouvements du premier semestre 2025

Les principales variations de périmètre sont détaillées en note 3.1 : l'acquisition de l'intégralité des actions en circulation de Carrefour Brésil, l'opération de *sale and leaseback* de l'immobilier de 8 supermarchés en France, la cession du portefeuille d'assurance-vie de Carrefour Banque et la fermeture de magasins supplémentaires ex-Grupo BIG non rentables et la cession des murs détenus.

13.1.2 Principaux mouvements du premier semestre 2024

Au cours du premier semestre 2024, le Groupe avait procédé à l'acquisition de magasins sous enseigne Supercor en Espagne et Casino en France, à l'acquisition de magasins détenus par le franchisé Alma en Belgique, à une opération de *sale and leaseback* de l'immobilier de 16 supermarchés en France ainsi qu'à la fermeture de certains magasins non rentables au Brésil et à la cession des murs détenus.

Par ailleurs, en mars 2024, le Groupe et son partenaire BNP Paribas Personal Finance avaient participé à une augmentation de capital de 50 millions d'euros de la filiale française Carrefour Banque à hauteur de leurs détentions respectives.

13.2 Parties liées

Les transactions du Groupe avec des parties liées concernent essentiellement :

- la rémunération et les avantages assimilés accordés aux membres du Comité Exécutif Groupe et du Conseil d'Administration ;
- les opérations avec les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable.

Les transactions entre parties liées s'effectuent sur une base de prix de marché.

Au cours du premier semestre 2025, il n'y a pas eu de modification significative de la nature des transactions effectuées par le Groupe avec ses parties liées par rapport au 31 décembre 2024.

13.3 Engagements hors bilan

Les engagements donnés et reçus par le Groupe et non comptabilisés au bilan correspondent à des obligations contractuelles non encore réalisées et subordonnées à la réalisation de conditions ou d'opérations ultérieures à l'exercice en cours. Ces engagements sont de quatre ordres : ceux liés à la trésorerie, ceux liés à l'exploitation, ceux liés aux acquisitions / cessions de titres et ceux liés aux locations (hors les contrats comptabilisés selon la norme IFRS 16).

13.4 Événements post-clôture

Signatures d'accords en vue de la cession de 9 magasins en France

Le 10 juillet 2025, le Groupe a annoncé la signature de deux accords portant sur la cession de 9 magasins situés dans les zones identifiées par l'Autorité de la concurrence, incluant 5 hypermarchés Carrefour (dont 3 ex-Cora et un ex-Casino), 2 Carrefour Market, un Carrefour City et un magasin Match.

Cette annonce fait suite aux décisions de l'Autorité de la concurrence validant la reprise des enseignes Cora et Match en France, de la centrale d'achat Provera, et de 27 magasins Casino par Carrefour.

Sept magasins seront repris par Coopérative U et deux magasins seront repris par Intermarché.



Ces deux opérations restent soumises à l'approbation de l'Autorité de la concurrence ainsi qu'aux conditions usuelles. Elles devraient être effectives d'ici la fin du premier semestre 2026 et représentent une valorisation totale pour Carrefour de l'ordre de 70 millions d'euros contre une valeur nette comptable des actifs cédés de l'ordre de 30 millions d'euros.

Financement de la filiale brésilienne Atacadão par la filiale Carrefour Finance

Le 16 juillet 2025, une nouvelle ligne de crédit inter-compagnie entre les sociétés Carrefour Finance et Atacadão a été exécutée pour un montant de 750 millions de réals (soit 115 millions d'euros environ), un taux d'intérêt annuel de 15,40% et une maturité de 3 ans (cf. note 3.2).

Cession de Carrefour Italie à NewPrinces Group

Le 24 juillet 2025, le Conseil d'Administration a autorisé la cession de la totalité de ses filiales en Italie (« Carrefour Italie ») à NewPrinces Group. Cet accord comprend l'abandon du compte courant vis-à-vis du Groupe ainsi que l'injection de trésorerie. Il devrait entraîner l'enregistrement d'une moins-value de cession estimée à (460) millions d'euros. En conséquence, dans les comptes consolidés au 30 juin 2025, le goodwill résiduel et les immobilisations incorporelles de Carrefour Italie ont été intégralement dépréciés pour (26) millions d'euros et (105) millions d'euros respectivement ; les immobilisations corporelles ont également été dépréciées à hauteur de (328) millions d'euros.

La réalisation de l'opération est soumise à l'approbation des autorités compétentes, notamment l'autorité de la concurrence compétente et à d'autres conditions de réalisation usuelles. Elle pourrait être effective d'ici la fin de l'année 2025.

En l'absence de mandat de cession donné par le Conseil d'Administration en date du 30 juin 2025, la cession de Carrefour Italie annoncée le 24 juillet 2025 n'était pas hautement probable au sens de la norme IFRS 5 - *Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées* compte tenu des incertitudes existantes en date de clôture quant à la réalisation de la vente. Ainsi, les actifs et passifs de Carrefour Italie n'ont pas été reclassés en tant que détenus en vue de la vente dans le bilan consolidé du Groupe Carrefour au 30 juin 2025. De même, le résultat net et les flux de trésorerie de Carrefour Italie n'ont pas été reclassés dans les lignes relatives aux activités abandonnées du compte de résultat et du tableau des flux de trésorerie consolidés du premier semestre 2025.

Les principaux agrégats du compte de résultat consolidé de Carrefour Italie (hors les dépréciations d'actifs mentionnées ci-dessus) au titre des premiers semestres 2025 et 2024 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2025	1er semestre 2024
Chiffre d'affaires hors taxes	1 771	1 839
Marge des activités courantes	382	414
Frais généraux et amortissements	(422)	(454)
Résultat opérationnel courant	(40)	(40)
Résultat opérationnel	(68)	(102)
Résultat avant impôts	(82)	(118)
Impôts sur les résultats	1	(1)
Résultat net de la période	(81)	(119)
Investissements corporels et incorporels	(17)	(17)

CARREFOUR

Société anonyme

93, avenue de Paris

91300 Massy

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025

CARREFOUR

Société anonyme

Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

Période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025

Aux Actionnaires de la société Carrefour,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, et en application de l'article L. 451-1-2 III du code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Carrefour, relatifs à la période du 1^{er} janvier 2025 au 30 juin 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés semestriels résumés avec la norme IAS 34 au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Levallois-Perret et Paris-La-Défense, le 24 juillet 2025

Les Commissaires aux comptes

Forvis Mazars

Deloitte & Associés

Olivier THIREAU Emilie LOREAL

Olivier BROISSAND Patrick E. SUISSA



Attestation des personnes responsables

Nous attestons qu'à notre connaissance les comptes semestriels consolidés pour le semestre écoulé sont établis conformément au corps de normes comptables applicables et donnent une image fidèle et honnête du patrimoine, de la situation financière et du résultat de l'émetteur, ainsi que de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en page 4 présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Le 24 juillet 2025

M. Alexandre Bompard
Président-Directeur Général

M. Matthieu Malige
Directeur Exécutif Finances et Gestion